



CATALOGUE des UE Libres

Année universitaire 2026-2027

Avant-propos

Une Unité d'Enseignement (UE) libre permet de **diversifier votre parcours, d'initier une réflexion sur des thématiques transversales** ou de **reconnaitre l'engagement étudiant et faire valoir des activités** hors cursus (engagements des élus, aide aux devoirs, etc.).

Le but d'une UE libre **n'est donc pas de parfaire vos connaissances** dans votre spécialité mais de **vous ouvrir à des thématiques transversales** ou d'**aborder sous un autre angle** les matières de votre cursus. Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre ces enseignements.

Ce choix doit témoigner de votre intérêt pour les thématiques abordées ou les pratiques proposées.

Pour rappel, les UE libres font partie intégrante de la maquette de Licence et contribuent à l'obtention du diplôme.

Les UE libres sont proposées par l'Université Clermont Auvergne et ses différentes UFR et services (SUAPS, SUC, SSE, DVE, La Fabrique...), et pour chacune vous trouverez ci-après **une fiche descriptive avec les coordonnées des enseignants responsables**. Vous pouvez les contacter pour obtenir plus de précisions.

Les fiches descriptives sont classées par thématique.

Les étudiants bénéficiant d'aménagement d'examen doivent se manifester auprès des responsables d'UE dès leur inscription pédagogique, et au plus tard, lors du premier cours.

Modalités d'inscription :

⇒ Les inscriptions se font sur **IP web**, selon des capacités d'accueil définies, du **15 septembre (20h) au 02 octobre 2026**. (cliquer tout en bas sur « *J'ai fait mon inscription* » puis sur « *Je souhaite consulter ou modifier mes choix de portail ou mineures ou d'IP* »)

⇒ Au delà du 02 octobre 2026, les IP web seront closes et vous devrez vous adresser à votre service de scolarité pour procéder à une inscription pédagogique durant cette période. Cette inscription devra impérativement intervenir avant le début du 2nd semestre pour être prise en compte lors de la validation de votre année d'études.

⇒ Cependant, la procédure d'inscription à certaines UE libres est spécifique. Il est parfois demandé de contacter directement le Service ou l'enseignant responsable de l'UE (UE en lien avec l'obtention d'un statut étudiant, Accueil des étudiants étrangers...). Les modalités spécifiques sont alors indiquées en bas de la fiche et ces UE sont signalées par le logo suivant :



⇒ Vous ne pouvez pas vous inscrire dans une UE dans laquelle vous avez déjà eu une inscription pédagogique, quelque soit la note obtenue la première fois.

⇒ **Important : la compatibilité des UE libres avec les emplois du temps n'est garantie que pour celles se déroulant lors de la demi-journée dédiée, soit le vendredi après-midi du second semestre de 13 heures à 18 heures.**

C'est pourquoi ce catalogue vous est proposé en deux parties :

- 1) d'abord les UE libres compatibles avec vos emplois du temps : UE libres sur la demi-journée dédiée, ou en distanciel asynchrone**
- 2) ensuite, les UE libres pour lesquelles vous devrez vous assurer d'être disponible sur le créneau proposé. Pour rappel, les autres enseignements de la Licence priment sur les UE libres.**

⇒ Les UE libres dont les enseignements sont dispensés à distance ou en hybride peuvent être plus accessibles aux étudiants bénéficiant d'un RSE ou inscrits sur des campus territoriaux (N3 STAPS APAS Vichy). Il appartient cependant aux étudiants concernés de s'assurer de la compatibilité des enseignements avec leurs contraintes. Elles sont marquées des pastilles suivantes :



⇒ Pour les UE libres portées par le **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)** et le **Service Université Culture (SUC)**, l'inscription se fait en **2 étapes** :

- **inscription sur IP web** => cette inscription génère, sous 24 heures, l'envoi d'un message automatique contenant un lien sur votre boîte mail institutionnelle
- **choix du créneau** ou de l'atelier sur une plate-forme dédiée, accessible en suivant le lien précité.

SOMMAIRE

.....	1
.....	8
UE LIBRES COMPATIBLES AVEC TOUS LES EMPLOIS DU TEMPS	8
MODELES DE VIE ET DE PRODUCTION DURABLES	9
ERGONOMIE	10
INITIATION A LA BOTANIQUE ET REALISATION D'UN HERBIER	11
LA MEDITATION DE PLEINE CONSCIENCE : PRATIQUE ET DONNEES SCIENTIFIQUES	12
LES BONNES HABITUDES EN ALIMENTATION ET ACTIVITE PHYSIQUE	13
LES PLANTES DE NOTRE ENVIRONNEMENT : INTERETS ET TOXICITE	14
POLITIQUES TERRITORIALES DURABLES	15
RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE (RSE)	16
ÉGALITE FEMME-HOMME ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	17
DIVERSITE : REALISATION D'UNE FRESQUE SONORE	18
APERÇU SUR LES FEMMES PEINTRES, SCULPTRICES ET ARCHITECTES EN EUROPE (XVE - XVIII	
SIECLE) : POUR UNE HISTOIRE DE L'ART COMPLÉTÉE	19
COMPRENDRE LE HANDICAP : CORPS, REGARDS ET EXPÉRIENCES	20
DE LA MIGRATION A L'INTEGRATION : UN REGARD SUR LE PHENOMENE MIGRATOIRE ET SUR	
L'ACCUEIL DES REFUGIES	21
LE RECUEIL DES TEMOIGNAGES D'ENFANTS EN CONTEXTE JUDICIAIRE	22
PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE ET PRATIQUES CORPORELLES	23
INTERNATIONALISATION	24
DE LA MIGRATION A L'INTEGRATION : UN REGARD SUR LE PHENOMENE MIGRATOIRE ET SUR	
L'ACCUEIL DES REFUGIES	25
FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)	26
NUMERIQUE	27
PEUT-ON VRAIMENT COMPRENDRE LES ANIMAUX ? LES APPORTS DE L'INTELLIGENCE	
ARTIFICIELLE	28
SENSIBILISATION A LA CYBERSECURITE	29
WEB, JAVASCRIPT ET SIMULATION : UNE INITIATION	30
PROFESSIONNALISATION	31
A LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS AVEC MYJOBGLASSES	32
AIDE A LA PREPARATION AU SECOND ORAL DES CONCOURS DE PROFESSEUR DE COLLEGE OU DE	
LYCEE ET DE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION (CPE)	33
AIDE A LA PREPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS DE PROFESSEUR DES ECOLES, OPTION	
FRANÇAIS	34
AIDE A LA PREPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS DE PROFESSEUR DES ECOLES, OPTION	
MATHÉMATIQUES	35
AIDE AUX DEVOIRS INDIVIDUALISES EN ECOLES PRIMAIRES	36

SENSIBILISATION A L'ENTREPRENEURIAT	37
STAGE DE PROFESSIONNALISATION LABORATOIRE UCA.....	38
ENGAGEMENT	40
AIDE AUX DEVOIRS INDIVIDUALISES EN ECOLES PRIMAIRES	41
DÉFENSE, SÉCURITÉ ET ENGAGEMENT : ENJEUX CONTEMPORAINS.....	42
ENGAGEMENT ASSOCIATIF AVEC L'AFEV AUVERGNE – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE AUPRES DE JEUNES EN DIFFICULTES.....	43
DIVERSITÉ : RÉALISATION D'UNE FRESQUE SONORE.....	45
ENGAGEMENT CITOYEN	46
ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS ELUS AUX CONSEILS	47
ENGAGEMENT UNICEF	48
ÉTUDIANT AMBASSADEUR AUPRES DES LYCÉENS	50
ÉTUDIANTS ENGAGÉS A SERVIR DANS LA RÉSERVE.....	51
ÉTUDIANTS ENGAGÉS A SERVIR EN TANT QUE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE	52
SCIENCES ET SOCIÉTÉ	53
A LA DÉCOUVERTE DU CIEL : L'ASTRONOMIE POUR TOUS	54
DÉCOUVERTE D'UN MUSÉUM : COLLECTIONS ET MÉDIATION.....	55
GÉOPOLITIQUE.....	56
LASER ET BIG BANG.....	57
MATHÉMATIQUES DES JEUX.....	58
PAYSAGES, CULTURES ET SOCIÉTÉS.....	59
PROGRÈS BIOLOGIQUE ET SOCIÉTÉ	60
CULTURE	61
CINÉ-DANSE.....	62
CINÉ-WEB	63
CRÉATION DE PODCAST, DE L'ÉCRITURE À LA RÉALISATION	64
DANSE ET ÉCRITURE	65
DÉCOUVERTES CULTURELLES	66
JOURNALISME RADIO.....	67
MYTHES ANTIQUES	68
PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE.....	69
PODCAST « DEMAIN MON QUARTIER »	70
PRATIQUE ÉTUDIANT ARTISTE	71
SLAM POÉSIE, SPOKEN WORD	72
STAND UP ET HUMOUR.....	73
SPORT	74
CECIFOOT DÉCOUVERTE	75
GOLF – DÉBUTANT	76
GOLF – PERFECTIONNEMENT / ENTRAÎNEMENT	77
JUDO	78
MULTI COMBATS	79
MUSCULATION	80
NATATION – DÉBUTANT	81
PRÉPARATION MENTALE – PERFECTIONNEMENT	82
PRÉPARATION AUX ÉPREUVES CONCOURS DE POLICE ET DE GENDARMERIE.....	83

PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE ET PRATIQUES CORPORELLES	84
RUNNING : NIVEAU DEBUTANT ET INTERMEDIAIRE.....	85
VOLLEY-BALL DEBUTANT	86
YOGA DEBUTANT	87
.....	88
UE LIBRES HORS CRENEAU DEDIE.....	88
ÉGALITE FEMME-HOMME ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	89
SENSIBILISER A L'ÉGALITE, LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES ET DISCRIMINATOIRES (VSSD).....	90
.....	91
INTERNATIONALISATION.....	91
ACCUEIL, ECHANGES ET PARTAGE.....	92
COMMUNIQUER EN ANGLAIS	93
STAR « STUDYING THE AUVERGNE AS A REGION »	94
.....	95
NUMERIQUE.....	95
VULGARISATION SCIENTIFIQUE	96
NOMBRE D'HEURES DE COURS :3 H CM + 20 H DE PROJET	96
.....	97
PROFESSIONNALISATION	97
CREATION FICTIVE D'ENTREPRISES - MINI-M.....	98
ETUDIANT ENTREPRENEUR.....	99
FAIRE DES SCIENCES À L'ÉCOLE	100
.....	101
CULTURE	101
ARTS DU CIRQUE.....	102
BANDE DESSINÉE	103
BEATMAKING ET MUSIQUES URBAINES	104
CARNET DE VOYAGE - ILLUSTRATION	105
CHORALE MULTICULTURELLE.....	106
CHORALE UNIVERSITAIRE	107
CINEMA ET CREATION SONORE	108
CINÉMA EXPÉRIMENTAL.....	109
CINÉMA SANS CAMERA.....	110
CINE-DANSE.....	111
CREATION CHOREGRAPHIQUE	112
CORPS ET VOIX, DANSES ET PAROLES	112
CRÉATION LITTÉRAIRE	113
CREATION PLASTIQUE 2D ET 3D.....	114
DANSE CONTEMPORAINE – ÉCRITURE AU PLATEAU	115
DESIGN DE MODE - DU DESSIN AU COSTUME.....	116
DESSIN ET TECHNIQUES GRAPHIQUES.....	117
DESSIN, GRAVURE ET TECHNIQUES D'IMPRESSION	118
DOCUMENTAIRE - EXPLORER LE REEL	119

ECRITURE ET GRAVURE - ATELIER 25#	120
HOP'ART	121
INSPIRATIONS : DANSE IN SITU	122
LECTURES URBAINES	123
LE PUY DU BOUCAN	124
CREATION M.A.O.	125
ORCHESTRE UNIVERSITAIRE	126
THEATRE CONTEMPORAIN ET SOCIETE	127
THÉÂTRE EN ESPAGNOL	128
THEATRE ET INCLUSION : ETRE LÀ AUTREMENT.....	129
THEATRE ET MARIONNETTES : PLONGEZ DANS LA CREATION	130
THÉÂTRE, MUSIQUE ET INTERCULTURALITE	131
VOIX A PART ENTIERE.....	132
.....	133
SPORT	133
BADMINTON DEBUTANT	134
GOLF – DEBUTANT	135
GOLF – PERFECTIONNEMENT / ENTRAINEMENT	136
INITIATION À L'ARBITRAGE FOOTBALL, BASKET-BALL ET HANDBALL	137
JUDO	138
MULTI COMBATS	139
MUSCULATION	140
NATATION NIVEAU INTERMÉDIAIRE	141
NATATION PRÉ-PERFECTIONNEMENT	142
PREPARATION AUX EPREUVES CONCOURS DE POLICE ET DE GENDARMERIE.....	143
RUGBY DEBUTANT/TE	144
RUGBY ELITE – ANNUELLE	145
RUGBY MASCULIN COMPETITION – NIVEAU INTERMÉDIAIRE – ANNUELLE.....	146
RUNNING : NIVEAU DEBUTANT ET INTERMEDIAIRE.....	147
SOPHROLOGIE – DEBUTANT.E.S.....	148
SPORT DE HAUT ET BON NIVEAU - ANNUELLE	149
SPORT DE HAUT ET BON NIVEAU SPECIALITE ARBITRAGE (HANDBALL OU BASKET)	150
TENNIS – DEBUTANT	152

**UE LIBRES COMPATIBLES AVEC
TOUS LES EMPLOIS DU TEMPS**





Modèles de vie et de production durables

ERGONOMIE

Thématique : Modèles de vie et de production durables

Composante / Service dispensant l'UE : UFR STAPS

hybride

Objectifs pédagogiques et contenu	Vous voulez un produit « ergonomique » ? Par exemple un siège ou une guitare ? Oui, une guitare « ergonomique »... voilà ce que proposent les médias au grand public. La qualité « ergonomique » d'une situation se trouverait ainsi cantonnée dans les caractéristiques d'un objet. Mais cette qualité « ergonomique » ne trouve pas son origine uniquement dans les propriétés de cet objet : l'état de la personne qui utilise cet objet – sa fatigue du moment par exemple –, les compétences dont elle dispose pour s'en servir efficacement, le collectif qui l'entoure pour lui montrer les « ficelles », l'organisation contraignante de son activité par d'autres personnes, le plaisir qu'elle éprouve peut-être lors de son utilisation, etc. Tout cela conditionne aussi l'usage effectif qui sera fait de cet objet, la performance de son utilisation, et même la santé des personnes. Ainsi par exemple, un « beau » stylo ne deviendra « ergonomique » que si l'on s'en sert « bien ». C'est l'ensemble cohérent de ces éléments qui fait la qualité « ergonomique » d'une situation. Au-delà des idées reçues, cet enseignement présentera ainsi les méthodes et les concepts utiles pour mieux comprendre comment agir en faveur de l'amélioration des objets du quotidien, des situations de vie et des situations de travail. Cet enseignement vise à outiller la pratique de tout type d'acteur car les questions abordées se posent pour tout acteur, dans tout milieu. Ces questions deviennent aujourd'hui capitales, pour la qualité de la vie en général, et même maintenant pour la santé publique. Elles ouvrent aussi des perspectives concernant du monde de demain.	
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ hybride	☒ cours en ligne (synchrone)
Volume horaire	24h TD	
Responsable	Joffrey BEAUJOUAN	
Contact pour information	Joffrey.beaujouan@uca.fr	
Intervenants	Ergonomes	
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier	
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi, 14h-16h	
Lieu d'enseignement	UFR STAPS	
Capacité d'accueil	40 en présentiel + 50 en distanciel	
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 absences injustifiées Évaluation initiale : EvT : écrit 45 mn 2^{nde} chance : écrit 45 mn	
Complément d'information, contraintes spécifiques		

INITIATION A LA BOTANIQUE ET REALISATION D'UN HERBIER

Thématique : Modèles de vie et production durables

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Biologie

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : UFR Pharmacie

Objectifs pédagogiques et contenu	Enseignements dirigés : - Initiation à la botanique : bases théoriques et pratiques de botanique permettant la reconnaissance et l'identification des plantes - Découverte de la biodiversité végétale - Reconnaissance d'espèces végétales - Description des espèces de l'herbier et leurs principales caractéristiques et/ou usages Travail personnel : - Réalisation d'un herbier selon un format personnel et libre (ramassage des plantes, identification, séchage...), constitué de 12 espèces végétales imposées et 12 espèces végétales à choisir (liste définie)
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	TD : 6h TP : 8h Travail personnel : 12h
Responsable	Laetitia DELORT
Contact pour information	Laetitia.delort@uca.fr
Intervenants	Laetitia DELORT Florence CALDEFIE-CHEZET
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	UFR Pharmacie
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : herbier à rendre constitué de 12 espèces végétales imposées et 12 espèces végétales à choisir (liste définie) 2^{nde} chance : Herbier à rendre constitué de 12 espèces végétales à choisir dans une liste définie
Complément d'information, contraintes spécifiques	Non accessible aux étudiants en <u>Licence Sciences de la vie parcours BOPE</u>



LA MEDITATION DE PLEINE CONSCIENCE : PRATIQUE ET DONNEES SCIENTIFIQUES

Thématique : Modèles de vie et de production durables

Composante / Service dispensant l'UE : UFR PSSSE

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur la thématique de la méditation de pleine conscience. Les séances sont organisées sur la base d'une alternance entre présentation des connaissances scientifiques actuelles et exercices pratiques. L'UE est accessible à des étudiant.e.s non familiers de la thématique et curieux d'expérimenter la méditation de pleine conscience. Les pratiques sont progressives et accessibles*. Plusieurs points seront abordés. Voici une liste non exhaustive : le pilote automatique et les pensées vagabondes, les différentes dimensions de la pleine conscience, les différents exercices d'entraînement attentionnel, l'attention focalisée, la présence ouverte, les processus de distanciation et d'acceptation, l'anxiété et le stress, l'observation des pensées et des émotions négatives, la douleur, la compassion et les émotions positives. A l'issue de cette UE, vous serez normalement en mesure : (a) d'expliquer en quoi consiste la méditation de pleine conscience, ainsi que les principaux processus/mécanismes impliqués ; (b) de pratiquer certains exercices en autonomie ; (c) de mieux gérer l'anxiété et le stress dans différents contextes (exemple : examen écrit ou oral) à l'aide d'exercices spécifiques. * A l'heure actuelle, la pratique de la méditation de pleine conscience est déconseillée aux personnes avec certains troubles, comme par exemple, le stress post-traumatique, les psychoses et les états maniaques. Si vous êtes dans cette situation, il est nécessaire de prendre contact avec l'enseignant avant toute inscription pédagogique : michael.dambrun@uca.fr Merci de votre compréhension.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24h TD
Responsable	Michael DAMBRUN
Contact pour information	michael.dambrun@uca.fr
Intervenants	Michael DAMBRUN
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi après-midi (entre 13h00-15h00 et 15h00-17h00)
Lieu d'enseignement	Salle de danse du gymnase Pladner aux Cézeaux (à confirmer)
Capacité d'accueil	2 groupes de 20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	20
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 absences. Évaluation initiale : Travail personnel, un rapport écrit (coef. 1) 2^{nde} chance : Travail personnel, un rapport écrit (coef. 1)
Complément d'information, contraintes spécifiques	

LES BONNES HABITUDES EN ALIMENTATION ET ACTIVITE PHYSIQUE

Thématique : Modèles de vie et de production durables

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Biologie

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : UFR Médecine et professions paramédicales

Objectifs pédagogiques et contenu	A l'aide d'outils pédagogiques mettant l'étudiant au centre de la réflexion, les travaux dirigés auront pour but de transmettre des connaissances essentielles sur l'alimentation, les aliments et les outils disponibles pour améliorer ses apports. Seront également abordés les notions de composition corporelle, de sédentarité et d'activité physique en complémentarité avec les connaissances sur l'alimentation.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h (20h TD + 4h TP)
Responsable	Alexandre PINEL
Contact pour information	Alexandre PINEL alexandre.pinel@uca.fr
Intervenants	Christelle GUILLET Corinne MALPUECH-BRUGERE Alexandre PINEL Marie-Chantal FARGES
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	Dunant, UFR Médecine et professions paramédicales
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : évaluation continue (2 contrôles continus) ; épreuves écrites 2^{nde} chance : épreuve écrite, 1h
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux étudiants de <u>Licence Sciences de la Vie parcours Nutrition Humaine et Santé ou Pharmacologie et des Licences STAPS</u>



LES PLANTES DE NOTRE ENVIRONNEMENT : INTERETS ET TOXICITE

Thématique : Modèles de vie et de production durable

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Biologie

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : UFR Pharmacie

Objectifs pédagogiques et contenu	- Initiation à la botanique et découverte des plantes toxiques et comestibles de notre environnement - Reconnaissance d'espèces végétales à intérêts thérapeutiques et nutritionnels - Domaines d'utilisation des plantes de notre environnement Travaux dirigés : 16h - Morphologie florale, connaissance des principales familles botaniques - Présentation des principales plantes toxiques, alimentaires et à intérêt thérapeutique de notre environnement - Principaux domaines d'utilisation des plantes et de leurs extraits - Mode d'obtention et utilisation des huiles essentielles Travaux pratiques : 8h - Reconnaissance d'espèces végétales toxiques, alimentaires et à intérêt thérapeutique de notre environnement - Visite du jardin botanique de Clermont-Ferrand	
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride	
Volume horaire	24 h (16h TD + 8h TP)	Travail personnel : 6h
Responsable	Laetitia DELORT	
Contact pour information	laetitia.delort@uca.fr	
Intervenants	Laetitia DELORT François SENEJOUX	Catherine FELGINES, Caroline PEYRODE
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier	
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h	
Lieu d'enseignement	UFR Pharmacie	
Capacité d'accueil	40	
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : EvC (évaluations écrites lors des séances de TP; 50%) + EvT (1 écrit de 30 minutes; 50%) 2nde chance : oral 15 minutes	
Complément d'information, contraintes spécifiques	Non accessible aux étudiants de <u>Licence Sciences de la vie parcours Nutrition Humaine et Santé ou parcours Pharmacologie</u>	



POLITIQUES TERRITORIALES DURABLES

Thématique : Modèles de vie et de production durables

Composante / Service dispensant l'UE : École de Droit

Objectifs pédagogiques et contenu	Les politiques territoriales s'ancrent désormais dans la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique. L'objectif de l'UE sera d'apporter aux étudiants d'une part les fondamentaux du droit de l'environnement et d'autre part d'illustrer leur mise en œuvre au travers des politiques territoriales. Une attention particulière sera apportée à la dimension territoriale du déploiement de ce droit au travers de l'action des collectivités territoriales.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence : au moins 12h)
Volume horaire	24h CM
Responsable	Stéphane JAVALOYES
Contact pour information	Stéphane JAVALOYES, stephane.javaloyes@uca.fr
Intervenants	Remi BONNEFON (avocat) Phillipe BOUCHEIX Stéphane JAVALOYES Sébastien MARCHAND Laurent BEARD (substitut du procureur) Jean-Yves BECHLER (Directeur du SMTC)
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : mi-janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	Pôle tertiaire ou Ecole de Droit/Mitterrand
Capacité d'accueil	30
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	20
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : pas de contrôle d'assiduité Évaluation initiale : épreuve écrite d'une durée d'une heure 2^{nde} chance : épreuve écrite d'une durée d'une heure
Complément d'information, contraintes spécifiques	Non accessible aux étudiants en <u>N2 Droit et AES</u>



RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE (RSE)

Thématique : Modèles de vie et de production durables

Composante / Service dispensant l'UE : IAE

Objectifs pédagogiques et contenu	Ce cours a pour objectif de présenter le concept de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), qui considère la performance des organisations dans toutes ses dimensions : économique, sociale et environnementale. La RSE touche toutes les fonctions des entreprises. Le cours présente : 1) Les enjeux et perspectives sociétales de la RSE, qui élargit l'entreprise à l'ensemble des parties prenantes : clients, fournisseurs, salariés, société civile, gouvernement, ONG, médias etc. ; 2) La prise en compte de la RSE dans les fonctions des entreprises : stratégie, pilotage, finance, comptabilité, marketing, ressources humaines, logistique, etc. 3) La prise en compte de la RSE par les investisseurs sur les marchés financiers au travers de l'investissement socialement responsable (ISR) et de la finance verte.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 12 heures
Responsables	Jean-Marc SALES, jean-marc.sales@uca.fr
Contact pour information	Scolarité licence, responsable-scolarite.deg@uca.fr
Intervenants	Enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs de l'IAE Clermont Auvergne
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres 8 séances de 3 heures
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	Pôle tertiaire
Capacité d'accueil	80
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : obligatoire Évaluation initiale : EvT Ecrit (2h) 2^{nde} chance : écrit (1h)
Complément d'information, contraintes spécifiques	



Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations

DIVERSITE : REALISATION D'UNE FRESQUE SONORE

Thématique : Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations / Engagement

LE KAP

Composante / Service dispensant l'UE : Le KAP / UFR LCC

Objectifs pédagogiques et contenu	Après avoir décidé collectivement d'une thématique, les étudiants seront amenés à réaliser individuellement un podcast -documentaire, docu-fiction, reportage- en lien avec cette thématique puis à réfléchir ensemble à une manière de rassembler leurs productions afin d'obtenir une grande fresque sonore. Ainsi, s'il est vrai que la radio et le son sont des pratiques intimes, de leur conception à leur écoute, ici, les regards singuliers devront s'accorder pour former un tout, racontant ainsi une réalité qu'une seule voix ne pourrait pas résumer.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride <i>L'UE peut avoir plusieurs groupes : certains en présence, d'autres à distance</i>
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 18h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10h
Responsable	Cécilia BRASSIER / cecilia.brassier@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Chloé LEBLOND, réalisatrice radio
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h-17h
Lieu d'enseignement	Le KAP, 5 rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	12
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 Évaluation initiale : EvT : rendu d'une production dans le cadre de la fresque sonore 2^{nde} chance : Rendu d'une production participant à la fresque sonore
Complément d'information, contraintes spécifiques	

APERÇU SUR LES FEMMES PEINTRES, SCULPTRICES ET ARCHITECTES EN EUROPE (XVE - XVIII^E SIECLE) : POUR UNE HISTOIRE DE L'ART COMPLÉTÉE

Thématique : Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations

Composante / Service dispensant l'UE : UFR LCSH

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE libre, qui entre dans le cadre des « <i>gender studies</i> », offre aux étudiants, spécialistes ou non, une initiation à une histoire de l'art moderne (XV ^e -XVIII ^e s.) plus exacte, qui loin d'exclure les œuvres des femmes peintres, sculptrices et architectes, comme ce fut le cas dans les manuels d'E. Gombrich (UK, 1950) et H. W. Janson (USA, 1962), les met en lumière (voir les textes pionniers et fondateurs de Linda Nochlin, <i>Why have there been no great women artists ?</i> (1971), Rozsika Parker et Griselda Pollock : <i>Old Mistresses, Women, Art and Ideology</i> , Londres, 1981, le récent ouvrage de Katy Hessel, <i>The Story of art without men</i> , 2022, qui se présente comme la contrepartie de cette vision incomplète, et l'exposition de 2024 de la Tate Britain, <i>Now you see us</i>). Il s'agit de réfléchir sur le statut de ces femmes, souvent filles de peintres, mais pas toujours ; sur leur carrière de professionnelle ou d'amateur, sur leur rapport aux corporations de métiers et aux académies royales ; sur leur succès relatif ou non ; sur leur place dans la littérature critique de leur époque et dans l'historiographie du XX ^e siècle, et sur les genres picturaux « genrés », les femmes étant cantonnées à la nature morte et au portrait, sauf exceptions qui seront dûment étudiées. Les exemples seront pris dans l'Europe moderne (France, Royaume-Uni, Flandres, Provinces-Unies, Italie, Espagne).
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h TD
Responsable	Laurence RIVIALE laurence.riviale@uca.fr
Contact pour information	laurence.riviale@uca.fr
Intervenants	Laurence RIVIALE
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : rentrée du 2 ^e semestre
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h-15h
Lieu d'enseignement	UFR LCSH
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : EvC : 1 écrit et 1 fiche de lecture 2^{nde} chance : un oral (15 mn préparation/15 mn passage)
Complément d'information, contraintes spécifiques	

COMPRENDRE LE HANDICAP : CORPS, REGARDS ET EXPÉRIENCES

Thématique : Egalité femme-homme et lutte contre les discriminations

Composante / Service dispensant l'UE : UFR STAPS

Objectifs pédagogiques et contenu	Pourquoi percevons-nous aujourd'hui le handicap comme une limitation « anormale » plutôt que comme une condition ordinaire de la vie sociale ? Ce cours analyse les dimensions historiques, socio-politiques, culturelles et identitaires du handicap, afin d'en renouveler la compréhension contemporaine. Cette UE invite à déconstruire les stéréotypes et à aborder le handicap dans une perspective éthique, inclusive et attentive à la justice épistémique. <u>Points clés du cours</u> : histoire et identité : construction de la notion de « handicap » ? Mouvements d'émancipation et Disability Studies ; Penser les capacités plutôt que limitations ; Comment comprendre le vécu handicapé en première personne ? Étude de cas : travailler avec des personnes atteintes de handicaps lourds ; Analyser le bien-être au-delà de la situation de handicap ; Éthique et action : comprendre le principe de « rien sur nous sans nous » sur le terrain. Ce cours vous apportera des outils théoriques et méthodologiques pour développer une posture réflexive, critique et non-validiste, utile dans de nombreux contextes professionnels et académiques.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☒ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 15h
Responsable	Anne-Sophie Sayeux : a-sophie.sayeux@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Anne-Sophie Sayeux - MCF
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 1er février 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h (cours synchrones)
Lieu d'enseignement	En ligne
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	25
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité :</u> <i>Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 0 sur les 4h en distanciel en direct.</i> <i>Par ailleurs : capsules audio et documents avec consultation en autonomie</i> <u>Évaluation initiale :</u> <i>Devoir type commentaire de texte/ analyse de média et exposé type étude de cas – A déposer en ligne</i> <u>2^{nde} chance :</u> <i>Devoir type commentaire de texte/ analyse de média et exposé type étude de cas – A déposer en ligne</i>
Complément d'information, contraintes spécifiques	<i>Pas de prérequis disciplinaire</i>

DE LA MIGRATION A L'INTEGRATION : UN REGARD SUR LE PHENOMENE MIGRATOIRE ET SUR L'ACCUEIL DES REFUGIES

Thématique : Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations – Internationalisation

Composante / Service dispensant l'UE : UFR LCC

Objectifs pédagogiques et contenu	Dans un contexte où le débat sur l'immigration se présente comme une question politique, économique, démographique, juridique, sociale, humaine... ce cours vise à se familiariser avec les grands enjeux soulevés par le phénomène migratoire : Des motifs de l'émigration aux difficultés de l'intégration en passant par les structures impliquées dans la gestion de l'accueil des réfugiés. Ce cours aborde le sujet du phénomène migratoire, les différents termes employés pour désigner les personnes qui se déplacent et permet de comparer des populations et des trajectoires migratoires. L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques sur l'histoire et les évolutions des politiques migratoires en France, de réfléchir sur les enjeux passés et actuels ainsi qu'aux liens entre migration et intégration. Il permet également d'identifier les principaux acteurs, structures et normes impliqués dans la gestion et l'accueil des réfugiés. Le but est de pouvoir se construire une opinion personnelle sur les sujets et/ou concepts abordés.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h TD
Responsable	Cécilia BRASSIER RODRIGUES
Contact pour information	Cécilia BRASSIER RODRIGUES, cecilia.brassier@uca.fr
Intervenants	Souzan ADLO, Intervenante extérieure
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	UFR Langues Cultures et Communication, Site Carnot
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : EvC : une note sur la participation et la présence active et une note sur un dossier thématique autour d'une réflexion personnelle sur un sujet de son choix en lien avec la migration (de 4/6 pages). 2^{nde} chance : oral de 15 minutes
Complément d'information, contraintes spécifiques	Cette UE libre a été créée grâce à un financement du Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, dans le cadre du projet coLAB (http://communication-societes.uca.fr/article349.html).

LE RECUEIL DES TEMOIGNAGES D'ENFANTS EN CONTEXTE JUDICIAIRE

Thématique : Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations

Composante dispensant l'UE : UFR PSSSE

Objectifs pédagogiques et contenu	L'objectif pédagogique de ce cours est de sensibiliser les étudiant.e.s aux problématiques liées au recueil des témoignages d'enfants en contexte judiciaire, lorsque ceux-ci ont été témoins ou victimes de faits criminels (principalement maltraitance et abus sexuels). Il s'agira de présenter l'état actuel de la science quant à l'impact de certains facteurs susceptibles de nuire au dévoilement des faits et à l'obtention de témoignages riches (par ex., influences des adultes, mensonge, réticences à dévoiler). Il s'agira également de présenter, avec un regard critique, certaines techniques susceptibles de favoriser le dévoilement (par ex., poupées anatomiques, protocoles d'entretien tels que ABE, NICHHD ou entretien cognitif).
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☒ cours en ligne en asynchrone ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 50 h
Responsable	Magali GINET, magali.ginet@uca.fr
Contact pour information	scola.pssse@uca.fr
Intervenants	Magali GINET
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	cours en ligne en asynchrone
Lieu d'enseignement	
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Évaluation initiale : EvT ; 1 épreuve ; écrite, durée : 45 minutes 2nde chance : 1 épreuve ; écrite, durée : 45 minutes
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE libre dédiée aux étudiants en N3 PSYCHO EAD +EAD et RSE autres UFR



PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE ET PRATIQUES CORPORELLES

Thématique : Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations - Sport

hybride

Composante / Service dispensant l'UE : UFR STAPS Clermont-Vichy

Objectifs pédagogiques et contenu	Approfondir les démarches d'intervention permettant au pratiquant porteur de trouble du spectre autistique (TSA) de découvrir, d'explorer, et d'élaborer des solutions pour apprendre en fonction de ses capacités et de ses difficultés. Découvrir les différents modes de communication utilisés pour interagir avec la personne TSA. Concevoir et mettre en pratique une activité adaptée pour ce public.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride
Volume horaire	24h TD
Responsable	Géraldine FAUGERON
Contact pour information	geraldine.faugeron@uca.fr
Intervenants	Géraldine FAUGERON
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	Site des Cézeaux, Pole Lardy Vichy. Répartition 50/50 des cours entre Clermont et Vichy en présentiel de manière alternative entre les sites
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 Évaluation initiale : EvC : dossier et situation pédagogique 2^{nde} chance : dossier thématique
Complément d'information, contraintes spécifiques	

Internationalisation



DE LA MIGRATION A L'INTEGRATION : UN REGARD SUR LE PHENOMENE MIGRATOIRE ET SUR L'ACCUEIL DES REFUGIES

Thématique : Internationalisation - Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations

Composante / Service dispensant l'UE : UFR LCC

Objectifs pédagogiques et contenu	Dans un contexte où le débat sur l'immigration se présente comme une question politique, économique, démographique, juridique, sociale, humaine... ce cours vise à se familiariser avec les grands enjeux soulevés par le phénomène migratoire : Des motifs de l'émigration aux difficultés de l'intégration en passant par les structures impliquées dans la gestion de l'accueil des réfugiés. Ce cours aborde le sujet du phénomène migratoire, les différents termes employés pour désigner les personnes qui se déplacent et permet de comparer des populations et des trajectoires migratoires. L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques sur l'histoire et les évolutions des politiques migratoires en France, de réfléchir sur les enjeux passés et actuels ainsi qu'aux liens entre migration et intégration. Il permet également d'identifier les principaux acteurs, structures et normes impliqués dans la gestion et l'accueil des réfugiés. Le but est de pouvoir se construire une opinion personnelle sur les sujets et/ou concepts abordés.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h TD
Responsable	Cécilia BRASSIER RODRIGUES
Contact pour information	Cécilia BRASSIER RODRIGUES, cecilia.brassier@uca.fr
Intervenants	Souzan ADLO, Intervenante extérieure
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	UFR Langues Cultures et Communication, Site Carnot
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : EvC : EvC : une note sur la participation et la présence active et une note sur un dossier thématique autour d'une réflexion personnelle sur un sujet de son choix en lien avec la migration (de 4/6 pages). 2^{nde} chance : oral de 15 minutes
Complément d'information, contraintes spécifiques	Cette UE libre a été créée grâce à un financement du Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, dans le cadre du projet coLAB (http://communication-societes.uca.fr/article349.html).

FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)

Thématique : Internationalisation

Composante / Service dispensant l'UE : Centre FLEURA

Objectifs pédagogiques et contenu	Développer les compétences en langue française et en méthodologie universitaire des étudiants internationaux.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	36h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 1h/semaine
Responsable	Céline PEROL, directrice du centre FLEURA celine.perol@uca.fr
Contact pour information	Yvette VERBARD, responsable administrative de l'UE yvette.verbard@uca.fr 04.73.40.61.40 Evelyne DELSUC / Marion GIRARD : responsables pédagogique Evelyne.DELSUC@uca.fr Marion.GIRARD@uca.fr
Intervenants	Enseignant.e.s du centre FLEURA
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h-16h
Lieu d'enseignement	Centre FLEURA Centre des Langues et du Multimédia Arlette Lévy Andersen (à l'angle de la rue d'Amboise et de la rue Paul Collomp) / Site Carnot
Capacité d'accueil	24 par groupe
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15 par groupe
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 absences / semestre Évaluation initiale : évaluation continue permettant d'évaluer les compétences en langue française et en méthodologie universitaire. 2^{nde} chance : un écrit dont la durée sera comprise entre 1h et 2h selon le niveau de langue française
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE réservée aux étudiants internationaux niveau A2 acquis en FLE Formulaire d'inscription en ligne sur le site du centre FLEURA à partir du 7 septembre 2026 jusqu'au 11 janvier 2027 : https://enquetes.uca.fr/index.php?r=survey/index&sid=529259&lang=fr. Un test de placement sera effectué la semaine du 11 au 22 janvier 2027 afin d'évaluer les compétences en langue française et établir des groupes de niveau.



Numérique

PEUT-ON VRAIMENT COMPRENDRE LES ANIMAUX ? LES APPORTS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Thématique : Numérique

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Education

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE (le cas échéant) :

Objectifs pédagogiques et contenu	Qu'il s'agisse du chant des baleines ou des oiseaux, on ne comprend pas toujours la fonction des cris chez les animaux. S'agit-il d'un langage comparable à celui de l'être humain ou bien un simple catalogue de cris. Quelles techniques mettre en œuvre pour comprendre leurs vocalisations, leurs gestes ? Dans ces TD, il s'agira d'introduire la notion de communication animale et d'illustrer avec des cas concrets les apports récents de l'intelligence artificielle dans ce domaine. Les intervenants, spécialistes de l'IA et/ou de la communication animale humaine et non-humaine, présenteront l'état des connaissances en IA, les principes fondamentaux de son fonctionnement et de sa mise en œuvre, et les implications pour la gestion de l'environnement et des espèces. Spécialistes des corvidés, les intervenants présenteront comment l'IA permet de mieux comprendre les animaux à différentes échelles (individuelle, sociale et géographique). Travaux dirigés : - La communication animale : Est-ce qu'un corbeau chante ? Comprendre les différences entre cris et chants. IA et imitation vocale. - Les cris simples ou phrases élaborées : apport de l'IA pour faire du sens. L'IA peut-elle se tromper ? - L'IA peut-elle différencier un corbeau A d'un corbeau B : exemple concret de reconnaissance individuelle vocale et généralisation à d'autres espèces. - Connaître les animaux des forêts : la reconnaissance automatique de chants d'oiseaux, ça marche ? Enjeux liés aux suivis de la faune grâce à l'IA. - Suivre en vol un oiseau ou un drone, c'est pareil ? - Peut-on reconnaître automatiquement un singe qui baille ? Enjeux en éthologie et IA pour la reconnaissance des comportements.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☒ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 20 h TD
Responsable	Valérie DUFOUR
Contact pour information	valerie.dufour@uca.fr
Intervenants	Killian MARTIN, Nicolas OBIN, Valérie DUFOUR et intervenant invité
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre Début des activités : janvier
Créneau horaire	Vendredi 14h - 18h
Lieu d'enseignement	En distanciel synchrone
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : pas de contrôle d'assiduité Évaluation initiale : EvT : écrit d'une durée d'1 heure 2^{nde} chance : écrit d'une durée d'1 heure

SENSIBILISATION A LA CYBERSECURITE

Thématique : Numérique

Composante / Service dispensant l'UE : ISIMA

EAD

Objectifs pédagogiques et contenu	La sécurité du numérique ne peut pas reposer uniquement sur des experts : chaque acteur, utilisateur, doit se sentir concerné et être impliqué. Cette UE se compose de 4 modules : Module 1 : panorama de la sécurité des systèmes d'information Module 2 : sécurité de l'authentification Module 3 : sécurité sur Internet Module 4 : sécurité du poste de travail et nomadisme Vidéo de présentation de l'UE : Cliquer ici
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☒ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24 h cours en ligne + 6h TP en synchrone Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 30 h
Responsable	Michel CHEMINAT
Contact pour information	Michel CHEMINAT, michel.cheminat@uca.fr
Intervenants	Michel CHEMINAT Christophe TILMANT
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	TP exclusivement en visio les vendredis après-midi. En cas d'impossibilité d'assister aux visios, elles seront enregistrées et pourront donc être visionnées quand les étudiants le souhaitent.
Lieu d'enseignement	A distance via l'ENT / Moodle / TEAMS
Capacité d'accueil	160
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : valider les quizz (achèvement d'activité) de chaque module. Évaluation initiale : examen terminal en ligne type QCM de 30 minutes. 2^{nde} chance : examen terminal en ligne type QCM de 30 minutes.
Complément d'information, contraintes spécifiques	Aucun pré requis en informatique n'est nécessaire. Les N3 Informatique ne sont pas autorisés à s'inscrire.  La formation se fera sur un espace de cours Moodle. Des visios de questions réponses rythmeront l'apprentissage. La formation comprend aussi des manipulations sous forme de six TP, <u>les étudiants doivent donc être équipés d'un ordinateur (personnel ou en salle d'accès libre).</u> A titre d'information et sous réserve de modifications : TP n°1 : Utilisation d'un gestionnaire de mots de passe TP n°2 : Chiffrement de mails TP n°3 : Chiffrements de fichiers/dossiers, sauvegardes TP n°4 : Phishing, navigation sécurisée TP n°5 : Sécurité des périphériques (analyse forensique) TP n°6 : Nomadisme (wifi, séparation des usages)

WEB, JAVASCRIPT ET SIMULATION : UNE INITIATION

Thématique : Numérique

Composante / Service dispensant l'UE : EUP

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE libre aborde la problématique de la Simulation de phénomènes physiques, biologiques, chimiques, économiques... dans le contexte des technologies du Web. Après une présentation de la technologie du web utilisée abondamment au quotidien (html, css, JavaScript), les étudiants expérimentent cette base théorique pour développer leur projet de simulation web de leur choix dans le cadre offert par le langage JavaScript. Le but de cette UE est de s'initier au média qu'est le web à travers une première immersion dans le monde des appli JavaScripts avec pour fil rouge les simulations informatiques.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h TD
Responsable	Eric COGNERAS
Contact pour information	Eric.Cogneras@uca.fr
Intervenants	Eric COGNERAS
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	Site Cézeaux, salle informatique
Capacité d'accueil	40 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30 étudiants
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : EvC-1 : Evaluation de l'apprentissage des rudiments en Web & JavaScript EvC-2 : Évaluation du projet + rapport d'activité oral (10 min) 2^{nde} chance : évaluation du projet + rapport d'activité oral (10 min)
Complément d'information, contraintes spécifiques	



Professionnnalisation

A LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS AVEC MYJOBGLASSES

Thématique : Professionnalisation

hybride

Composante / Service dispensant l'UE : La Fabrique, réussite orientation insertion

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : My Job Glasses

Objectifs pédagogiques et contenu	Se former à la démarche réseau, développer son réseau et travailler son projet professionnel, en s'appuyant sur la plateforme My Job Glasses. Celle-ci permet aux étudiants d'être mis en relation avec des professionnels en activité ou en retraite, aux fins de découvrir leur métier et l'entreprise dans laquelle ceux-ci travaillent, ainsi que de recevoir des conseils sur leur orientation professionnelle et leur carrière. Les rencontres pourront se faire en distanciel ou si possible dans les locaux de l'entreprise.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride
Volume horaire	6h TD et travail personnel
Responsable	Guillaume ANDRIEUX, responsable du Pôle Poursuite d'études et Insertion Professionnelle, à La Fabrique
Contact pour information	guillaume.andrieux@uca.fr
Intervenants	Equipe de La Fabrique
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h-15h
Lieu d'enseignement	La Fabrique, site Passerelle Le Kap
Capacité d'accueil	30
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : l'étudiant devra réaliser un minimum de 3 rencontres qu'il synthétisera et présentera lors d'un oral de soutenance face à un jury 2nde chance : idem évaluation initiale
Complément d'information, contraintes spécifiques	

AIDE A LA PREPARATION AU SECOND ORAL DES CONCOURS DE PROFESSEUR DE COLLEGE OU DE LYCEE ET DE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION (CPE)

Thématique : Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : INSPÉ Clermont-Auvergne

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE vise à préparer au second oral des épreuves d'admission du CAPES, mais aussi du second oral du concours de recrutement des CPE. Seront abordés divers aspects communs aux attentes des jurys des différents CAPES et du concours de recrutement des CPE pour la seconde épreuve orale d'admission (oral 2). On citera (de manière non exhaustive) : - Préparation à un entretien centré sur la mise en valeur d'aspects liés au curriculum (parcours, expériences, motivation, engagements...) - Éléments essentiels pour une communication orale efficace, - Connaissances liées au métier d'enseignant, aux devoirs du fonctionnaire, aux valeurs de la République (laïcité, égalité garçons-fille, etc.), - Théories de l'éducation et pédagogie (approches et modèles) afin d'analyser l'activité du professeur /CPE en lien notamment avec les pratiques observées en stage. - Des éléments complémentaires attendus au concours seront également pris en compte : enjeux de la transition écologique, réflexion sur l'esprit critique et la citoyenneté numérique...
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride (cours en présence majoritaires)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 30 heures (CM et/ou TD) Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 45
Responsable	Eric VALIÈRE
Contact pour information	Eric.VALIERE@uca.fr
Intervenants	Enseignants INSPÉ
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre Début des activités : janvier. Une classe virtuelle de préparation au stage pourra être positionnée en décembre, avant les congés.
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi après-midi : 13h45-18h (horaires indicatifs ; ceux-ci pouvant fluctuer selon les nécessités).
Lieu d'enseignement	INSPÉ, Chamalières
Capacité d'accueil	120
Effectif minim. pour ouvert. UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Dans un contexte de préparation à un oral de concours, l'assiduité est primordiale. Nombre d'absences injustifiées au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant.e : 3. L'assiduité pendant le stage sera également prise en compte Évaluation initiale : EvT : devoir numérique sous forme de Test Moodle d'1h30, comportant un Questionnaire à Choix Multiples et/ou des questions ouvertes. 2^{nde} chance : EvT, 1 écrit d'1h30
Complément d'information, contraintes spécifiques	Un stage en observation de 18 heures, positionné entre janvier et fin avril, en établissement, est un élément clé et obligatoire de cette UE. L'affectation est réalisée par le bureau des stages de l'INSPÉ. Le stage d'observation en établissement permettra aux étudiants d'accéder à une meilleure représentation du métier et de valoriser ainsi leur parcours.

AIDE A LA PREPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS DE PROFESSEUR DES ECOLES, OPTION FRANÇAIS

Thématique : Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : INSPÉ Clermont-Auvergne

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE vise à préparer aux oraux des épreuves d'admission du CRPE les étudiants ayant choisi l'option français lors de leur inscription au concours. La première épreuve orale (oral 1) sera préparée par un enseignement de français conforme aux attendus du concours. La seconde épreuve orale fera l'objet d'enseignements portant sur des objets variés tels que formulés dans les attendus du concours (oral 2). On citera (de manière non exhaustive) : - Préparation à un entretien centré sur la mise en valeur d'aspects liés au curriculum (parcours, expériences, motivation, engagements...) - Éléments essentiels pour une communication orale efficace, - Connaissances liées au métier d'enseignant, aux devoirs du fonctionnaire, aux valeurs de la République (laïcité, égalité garçons-fille, etc.), - Théories de l'éducation et pédagogie (approches et modèles) afin d'analyser l'activité du professeur en lien notamment avec les pratiques observées en stage. - Des éléments complémentaires attendus au concours seront également pris en compte : enjeux de la transition écologique, réflexion sur l'esprit critique et la citoyenneté numérique...
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride (cours en présence majoritaires)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 30 heures (CM et/ou TD) Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 50 heures
Responsable	Eric VALIÈRE
Contact pour information	Eric.VALIERE@uca.fr
Intervenants	Enseignants INSPÉ
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre Début des activités : janvier. Une classe virtuelle de préparation au stage pourra être positionnée en décembre, avant les congés.
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi après-midi : 13h45-18h (horaires indicatifs ; ceux-ci pouvant fluctuer selon nécessités).
Lieu d'enseignement	INSPÉ, Chamalières
Capacité d'accueil	80
Effectif minim. Pour ouvert. UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Dans un contexte de préparation à un concours, l'assiduité est primordiale. Nombre d'absences injustifiées au-delà duquel l'obligation d'assiduité pourra être déclarée non remplie et entraîner la défaillance de l'étudiant : 3. L'assiduité pendant le stage sera également prise en compte Évaluation initiale : EvT : devoir numérique sous forme de Test Moodle d'1h30, comportant un Questionnaire à Choix Multiples et/ou des questions ouvertes. 2^{nde} chance : EvT, 1 écrit d'1h30
Complément d'information, contraintes spécifiques	Un stage en observation de 24 heures, positionné entre janvier et fin avril, en école, est un élément clé et obligatoire de cette UE. L'affectation est réalisée par le bureau des stages de l'INSPE. Le stage d'observation en classe permettra aux étudiants d'accéder à une meilleure représentation du métier et de valoriser ainsi leur parcours.
Restrictions d'accès	De par la nature des enseignements dispensés et leur recoupement partiel, cette UE n'est pas ouverte aux étudiants de N3 de la Licence Sciences de l'Education et de la Formation



AIDE A LA PREPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS DE PROFESSEUR DES ECOLES, OPTION MATHÉMATIQUES

Thématique : Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : INSPÉ Clermont-Auvergne

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE vise à préparer aux oraux des épreuves d'admission du CRPE les étudiants ayant choisi l'option mathématiques lors de leur inscription au concours. La première épreuve orale (oral 1) sera préparée par un enseignement de mathématiques conforme aux attendus du concours. La seconde épreuve orale fera l'objet d'enseignements portant sur des objets variés tels que formulés dans les attendus du concours (oral 2). On citera (de manière non exhaustive) : - Préparation à un entretien centré sur la mise en valeur d'aspects liés au curriculum (parcours, expériences, motivation, engagements...) - Éléments essentiels pour une communication orale efficace, - Connaissances liées au métier d'enseignant, aux devoirs du fonctionnaire, aux valeurs de la République (laïcité, égalité garçons-fille, etc.), - Théories de l'éducation et pédagogie (approches et modèles) afin d'analyser l'activité du professeur en lien notamment avec les pratiques observées en stage. - Des éléments complémentaires attendus au concours seront également pris en compte : enjeux de la transition écologique, réflexion sur l'esprit critique et la citoyenneté numérique...
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride (cours en présence majoritaires)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 30 heures (CM et TD) Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 50 heures
Responsable	Eric VALIÈRE
Contact pour information	Eric.VALIERE@uca.fr
Intervenants	Enseignants INSPÉ
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre Début des activités : janvier. Une classe virtuelle de préparation au stage pourra être positionnée en décembre, avant les congés.
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi après-midi : 13h45-18h (horaires indicatifs ; ceux-ci pouvant fluctuer selon nécessités)
Lieu d'enseignement	INSPÉ, Chamalières
Capacité d'accueil	40
Effectif minim. Pour ouvert. UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Dans un contexte de préparation à un concours, l'assiduité est primordiale. Nombre d'absences injustifiées au-delà duquel l'obligation d'assiduité pourra être déclarée non remplie et entraîner la défaillance de l'étudiant.e : 3. L'assiduité pendant le stage sera également prise en compte Évaluation initiale : EvT : devoir numérique sous forme de Test Moodle d'1h30, comportant un Questionnaire à Choix Multiples et/ou des questions ouvertes. 2^{nde} chance : EvT, 1 écrit d'1h30
Complément d'information, contraintes spécifiques	Un stage en observation de 24 heures, positionné entre janvier et fin avril, en école, est un élément clé et obligatoire de cette UE. L'affectation est réalisée par le bureau des stages de l'INSPE. Le stage d'observation en classe permettra aux étudiant.e.s d'accéder à une meilleure représentation du métier et de valoriser ainsi leur parcours.
Restrictions d'accès	De par la nature des enseignements dispensés et leur recoupement partiel, cette UE n'est pas ouverte aux étudiants de N3 de la Licence Sciences de l'Education et de la Formation



AIDE AUX DEVOIRS INDIVIDUALISES EN ECOLES PRIMAIRES

Thématique : Engagement – Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : IAE

Partenaire de la composante : INSPE – Ecoles partenaires

Objectifs pédagogiques et contenu	L'objectif de cette UE est de favoriser l'engagement des étudiants dans un projet pédagogique en soutenant des écoliers en difficulté par de l'aide aux devoirs individualisée. Cet engagement vise à développer les compétences des étudiants dans la communication, l'autonomie et la pédagogie. L'aide aux devoirs se fera au sein des écoles avec un accueil par le service enfance jeunesse et en relation étroite avec les professeurs des écoles dans le suivi des élèves. Chaque étudiant interviendra 1h/semaine et sera accompagné par des enseignants de l'INSPE.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	12h TD (dont 6h de suivi par groupe) Nombre d'heures d'aide aux devoirs dans les écoles : 20h
Responsables	Sylvie DOMERGUE
Contact pour information	sylvie.domergue@uca.fr
Intervenants	Intervants de l'INSPE
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Séances de cours et suivi par groupe au semestre 2 Aide aux devoirs dans les écoles de novembre à avril
Créneau horaire pour les cours en présence	Accompagnement INSPE et séances en groupe : vendredi 14h à 16h Aide aux devoirs : 1h/semaine à partir de novembre, le mardi ou le jeudi de 17h à 18h
Lieu d'enseignement	Les heures d'aide aux devoirs auront lieu au sein des écoles partenaires (actuellement les écoles primaires d'Aubière)
Capacité d'accueil	16
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : évaluation en EvC ; 2 épreuves : - Rapport d'activités - Soutenance - 2^{nde} chance : épreuve écrite
Complément d'information, contraintes spécifiques	Prendre contact avec le responsable de l'UE pour l'inscription avant le 27 septembre



SENSIBILISATION A L'ENTREPRENEURIAT

Thématique : Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : Clermont Auvergne PEPITE

Objectifs pédagogiques et contenu	Sensibiliser et former les étudiants à la démarche entrepreneurial et à la gestion de projet
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	30h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10h
Responsable	Betty TEIXEIRA Betty.teixeira@uca.fr
Contact pour information	Adrien BOUGEROL adrien.Bougerol@clermont-auvergne-inp.fr
Intervenants	Enseignants / chef d'entreprise / Expert de la création
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : début Octobre
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h00 – 16h00
Lieu d'enseignement	Composantes de l'UCA
Capacité d'accueil	120
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : épreuve écrite (rendu de dossier) = travail en équipe à rendre à la fin de l'UE + Oral de soutenance (15 minutes en équipe) 2nde chance : oral de rattrapage (15 minutes en individuel)
Complément d'information, contraintes spécifiques	

STAGE DE PROFESSIONNALISATION – STAGE DE PROFESSIONNALISATION LABORATOIRE UCA

Thématique : Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : Composantes

Objectifs pédagogiques et contenu	Valoriser un stage filé ou en continu dans tout type de structures : entreprises privées, administrations, laboratoires dont laboratoires UCA, associations ; en France ou à l'étranger. La mise en situation professionnelle doit être en lien avec la formation et est soumise à la validation du responsable de formation. Il s'agit d'acquérir une expérience, en situation, pour favoriser ou préciser son projet professionnel. La recherche du stage est à la charge de l'étudiant. Pour les laboratoires UCA, les stages sont proposés par les laboratoires, et tous ne sont pas concernés.
Modalités d'enseignement	Accompagnement par les composantes (ou le BAIP)
Volume horaire	Les modalités du stage doivent permettre à l'étudiant d'assister à tous les enseignements de sa formation. La durée du stage est au minimum de 70 heures (35 heures en laboratoire) et la durée maximale est définie par le responsable de formation en fonction du calendrier de la formation et des contraintes réglementaires. Dans tous les cas, le stage ne peut pas se dérouler au-delà de la date de fermeture de l'université, fin juillet.
Responsable	Voir liste des référents en fin de fiche
Contact pour information	
Intervenants	
Calendrier des enseignements	Toute l'année
Créneau horaire pour les cours en présence	Ateliers et séances de travail proposés au maximum le vendredi après-midi
Lieu d'enseignement	
Capacité d'accueil	Selon capacité d'encadrement de stage de chaque composante (déterminée par le référent)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité obligatoire aux ateliers et séances de travail Évaluation initiale : rendu écrit et / ou oral 2^{nde} chance : mêmes modalités L'évaluation doit être finalisée en amont du jury même si le stage n'est pas encore fini.
Complément d'information, contraintes spécifiques	Pas d'inscription sur IPWeb, contactez directement le référent 
Liste des référents par composante ou formation	UFR LCSH : Responsables de mention ou de parcours de N3 UFR LCC : Responsable du parcours ou de la mention de N3 UFR STAPS : Claire.Van_der_heyden@uca.fr

	UFR PSSSE :	Véronique GERMAIN et LUDIVINE HAMICI
	Licence AES :	Mélanie ALBARET
	Licence Droit :	François CAFARELLI
	Licence Economie :	Emilie CALDEIRA et Damien CUBIZOL
	Licence Gestion :	Samuel LAGRANGE, Fabien ROUX, Sylvie DOMERGUE
	OPGC :	François NAURET
	EUPI :	Sophie LACHENAUD
	UFR Mathématiques :	Erwan SAINT-LOUBERT BIE
	UFR Chimie :	Julien CHRISTMANN
	UFR Biologie :	Ayhan KOCER



Engagement

AIDE AUX DEVOIRS INDIVIDUALISES EN ECOLES PRIMAIRES

Thématique : Engagement – Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : IAE

Partenaire de la composante : INSPE – Ecoles partenaires

Objectifs pédagogiques et contenu	L'objectif de cette UE est de favoriser l'engagement des étudiants dans un projet pédagogique en soutenant des écoliers en difficulté par de l'aide aux devoirs individualisée. Cet engagement vise à développer les compétences des étudiants dans la communication, l'autonomie et la pédagogie. L'aide aux devoirs se fera au sein des écoles avec un accueil par le service enfance jeunesse et en relation étroite avec les professeurs des écoles dans le suivi des élèves. Chaque étudiant interviendra 1h/semaine et sera accompagné par des enseignants de l'INSPE.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	12h TD (dont 8h de suivi par groupe) Nombre d'heures d'aide aux devoirs dans les écoles : 20h
Responsables	Sylvie DOMERGUE
Contact pour information	sylvie.domergue@uca.fr
Intervenants	Intervants de l'INSPE
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Séances de cours au semestre 2 Aide aux devoirs dans les écoles de novembre à avril
Créneau horaire pour les cours en présence	Accompagnement INSPE et séances en groupe : vendredi 14h à 16h Aide aux devoirs : 1h/semaine à partir de novembre, le mardi ou le jeudi de 17h à 18h
Lieu d'enseignement	Les heures d'aide aux devoirs auront lieu au sein des écoles partenaires (actuellement les écoles primaires d'Aubière)
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : évaluation en EvC ; 2 épreuves : - Rapport d'activités - Soutenance - 2^{nde} chance : épreuve écrite
Complément d'information, contraintes spécifiques	Prendre contact avec le responsable de l'UE pour l'inscription avant le 27 septembre



DÉFENSE, SÉCURITÉ ET ENGAGEMENT : ENJEUX CONTEMPORAINS

Thématique : Défense et engagement

Composante / Service dispensant l'UE : Institut LLSHS

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE libre permet d'appréhender les enjeux contemporains de défense et de sécurité dans un monde marqué par de nouvelles tensions géopolitiques, l'évolution des menaces et le retour des logiques de puissance. Les objectifs sont : - comprendre le monde dans lequel nous vivons et en saisir les principaux enjeux à l'heure des mutations contemporaines ; - identifier les acteurs clés de la défense nationale et de la sécurité intérieure ; - développer une culture de l'esprit de défense dans une approche citoyenne, globale et réflexive et favoriser l'engagement citoyen. Le contenu comprend : - cours et conférences interactives, avec des intervenants issus du monde académique, civil et militaire, en présence ou, le cas échéant, en ligne ; - visite sur site avec immersion sur le terrain et rencontres d'acteurs de la défense et/ou de la sécurité ; - réalisation d'un projet collectif.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride Les cours seront principalement en présence, mais, le cas échéant, certains pourront être organisés en ligne.
Volume horaire	24h TD dont visite sur site avec rencontre des acteurs de terrain
Responsable	Florence FABERON
Contact pour information	florence.faberon-tourette@uca.fr
Intervenants	
Calendrier des enseignements	☒ 2^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h30-16h30. (ponctuellement, le cas échéant, un autre jour de la semaine pour des visites sur sites ou des conférences ou une plage horaire légèrement plus ample)
Lieu d'enseignement	Maison des sciences humaines (à confirmer)
Capacité d'accueil	60
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : un travail collectif (oral en groupe de 30' avec un exposé de 15' suivi d'un échange avec le jury). 2^{nde} chance : un oral collectif de 30' avec un exposé de 15' suivi d'un échange avec le jury.
Complément d'information, contraintes spécifiques	

ENGAGEMENT ASSOCIATIF AVEC L'AFEV AUVERGNE – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE AUPRES DE JEUNES EN DIFFICULTES

Thématique : Engagement

Composante / Service dispensant l'UE : Direction de la Vie Etudiante / LA FABRIQUE (Réussite, Orientation, Insertion)

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE (le cas échéant) : AFEV – Auvergne 52bis rue Général Cochet – 63000 Clermont-Ferrand – 04-73-14-29-90 /  contact@afevauvergne.fr /

Objectifs pédagogiques et contenu	L'Université Clermont Auvergne (UCA) souhaite offrir à tout étudiant la possibilité de valider une UE libre à travers son engagement associatif. L'AFEV-Auvergne a reçu l'agrément des conseils de l'UCA pour participer à ce dispositif. L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville a pour objectif de réduire les inégalités en proposant à des étudiants bénévoles d'apporter une aide aux enfants et adolescents confrontés à des difficultés scolaires. L'AFEV Auvergne accompagne individuellement chaque étudiant qui s'engage et offre un programme de formations diversifié à chaque bénévole afin que chacun puisse gagner en compétences au cours de son engagement bénévole. Dans le cadre de cette UE libre, un engagement à l'AFEV sur l'année universitaire complète est obligatoire afin de pouvoir valider cette UE.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en ligne (un espace de cours est ouvert dans Moodle). Il n'y a pas de cours à proprement parler mais une réunion de présentation de l'UE à la rentrée et des échanges tout au long de l'année entre étudiants et salariés de l'AFEV via le forum de l'espace de cours numérique (UE libre AFEV). Dans cet espace de cours numérique seront fournis des conseils, des instructions pour préparer votre écrit, des prises de rdv, les convocations à l'oral...
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : l'étudiant s'engage à fournir un minimum de bénévolat de 2h par semaine, au domicile du jeune accompagné par l'AFEV sur la <u>durée des deux semestres</u>. Il s'agit d'une moyenne, la répartition peut varier d'une semaine à l'autre. Soit un total d'environ 50h de tutorat par an. Il n'y a pas de cours à l'université.
Responsable	Françoise CAIRA, enseignante-chercheure : francoise.caira@uca.fr
Contact pour information	Françoise CAIRA : francoise.caira@uca.fr Learning Center Le KAP – 49 Bd François Mitterrand - CLERMONT-FERRAND
Intervenants	- Françoise CAIRA (enseignante-chercheure) - Les coordinatrices.teurs de l'AFEV
Calendrier des enseignements	☒ Sur l'ensemble de l'année universitaire – Durée 2 semestres Début des activités : fin octobre - Fin de l'accompagnement : début mai
Créneau horaire pour les cours en présence	Sans objet
Lieu d'enseignement	Au domicile du jeune accompagné (sur Clermont-Ferrand, Riom, Cournon d'Auvergne) ou en structure d'accueil : à choisir selon disponibilités personnelles et celles de l'enfant
Inscription	Période et procédure d'inscription : dès septembre via l'outil IP Web (inscription pédagogique en ligne) : l'étudiant s'assurera auprès de la scolarité de sa composante (UFR ou Ecole) de la date limite d'inscription aux UE libres. (NB : taper « IP web UCA » dans un moteur de recherche et laissez-vous guider).

	<i>Si pour une raison quelconque l'inscription par IP web n'est pas possible, alors il faut impérativement aller s'inscrire auprès de sa scolarité.</i> Modalités obligatoires d'inscription : - S'inscrire en tant que bénévole à AFEV Auvergne (https://afevauvergne.fr/) - Participer à deux réunions d'informations de rentrée début octobre : - o 1 présentation de l'UE libre dans les locaux de l'UCA - o 1 présentation de l'association AFEV dans les locaux de l'AFEV
Capacité d'accueil	50 étudiants (inscription dans l'ordre d'arrivée)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	NR
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	L'évaluation comprend 3 notes données par l'AFEV et/ou par l'UCA : Epreuve de 1^{ère} session : - <u>1 note</u> sur la qualité de l'engagement associatif donnée par l'AFEV. Cette évaluation portera sur la ou les années d'engagement. La note attribuée compte pour 50% de la note finale - <u>2 notes</u> données par l'Université : • 1 note d'ECRIT attribuée à un examen sur table (1h) évalué par la responsable de l'UE. Cette note compte pour 25% de la note finale • 1 note pour la soutenance ORALE (15 min) attribuée par l'ensemble des examinateurs (AFEV+UCA) lors d'un débat sur l'engagement de l'étudiant(e) dans l'association. Cette note compte pour 25% de la note finale Epreuve de 2^{ème} session : • La note d'engagement (50%) • Une note d'écrit (examen d'1h) : 50%-
Complément d'information, contraintes spécifiques	Il faut s'inscrire à l'association AFEV pour valider l'inscription à l'UE libre AFEV



DIVERSITE : REALISATION D'UNE FRESQUE SONORE

Thématique : Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations / Engagement

LE KAP

Composante / Service dispensant l'UE : Le KAP / UFR LCC

Objectifs pédagogiques et contenu	Après avoir décidé collectivement d'une thématique, les étudiants seront amenés à réaliser individuellement un podcast -documentaire, docu-fiction, reportage- en lien avec cette thématique puis à réfléchir ensemble à une manière de rassembler leurs productions afin d'obtenir une grande fresque sonore. Ainsi, s'il est vrai que la radio et le son sont des pratiques intimes, de leur conception à leur écoute, ici, les regards singuliers devront s'accorder pour former un tout, racontant ainsi une réalité qu'une seule voix ne pourrait pas résumer.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride <i>L'UE peut avoir plusieurs groupes : certains en présence, d'autres à distance</i>
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 18h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10h
Responsable	Cécilia BRASSIER / cecilia.brassier@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Chloé LEBLOND, réalisatrice radio
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h-17h
Lieu d'enseignement	Le KAP, 5 rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	12
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 Évaluation initiale : EvT : rendu d'une production dans le cadre de la fresque sonore 2^{nde} chance : Rendu d'une production participant à la fresque sonore
Complément d'information, contraintes spécifiques	

ENGAGEMENT CITOYEN

hybride

Thématique : Engagement

Composante / Service dispensant l'UE : Direction de la Vie Etudiante

Objectifs pédagogiques et contenu	Valoriser l'engagement des étudiants au sein de l'Université. L'UE vise les étudiants engagés dans une activité de volontariat ou d'accompagnement des personnes (personnes en situation de handicap, accompagnement scolaire...) qui ne relève pas de l'un des statuts UCA relatifs à l'engagement. Les partenaires de l'UCA auprès desquels les étudiants peuvent être engagés sont : le CROUS, l'ADEPAPE, Unis Cité...
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride
Volume horaire	
Responsables	Vice-Présidente Expérience étudiante et vie de campus
Contact pour information	engagements-etudiants.dve@uca.fr
Intervenants	
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre
Créneau horaire pour les cours en présence	
Lieu d'enseignement	
Capacité d'accueil	illimitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Evaluation initiale</u> : évaluation continue Les étudiants devront rédiger un rapport introduit, structuré et conclu d'une dizaine de pages présentant et analysant leur expérience d'engagement. <u>2nde chance</u> : idem
Complément d'information, contraintes spécifiques	L'étudiant doit être en mesure de témoigner d'un engagement au service des personnes (les projets doivent être pédagogiquement validés par le ou les responsables de l'UE). Les étudiants devront être en mesure de démontrer leur investissement par la réalisation d'un nombre donné d'heures. Prendre contact avec la Direction de la Vie Etudiante



ENGAGEMENT DES ETUDIANTS ELUS AUX CONSEILS

Thématique : Engagement

Composante / Service dispensant l'UE : Direction de la Vie Etudiante

Objectifs pédagogiques et contenu	Valoriser l'engagement des étudiants élus dans la vie de l'établissement, susciter une analyse réflexive sur leur mission et leurs activités d'élus.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride
Volume horaire	La présence aux séances du conseil concerné et éventuellement sous commissions et groupes de travail issus de ces conseils est indispensable. Au moins une séance avec l'enseignant ou l'enseignant chercheur responsable du conseil (Vice Président, directeur de composante)
Responsable	Le responsable est différent pour chaque conseil : pour le CFVU, la Vice-Président Formation ; pour les conseils de composante, le Directeur de la composante ou son représentant. Il assure le suivi de l'étudiant concerné et son évaluation
Contact pour information	Direction de la Vie Etudiante – dve@uca.fr
Intervenants	
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre
Créneau horaire pour les cours en présence	Calendrier des conseils et commissions concernées
Lieu d'enseignement	
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 Cette présence est vérifiée sur une année universitaire entière. Évaluation initiale : un mémoire présentant l'activité du conseil et analysant la participation de l'étudiant et/ ou le fonctionnement du conseil. Le sujet exact sera déterminé au cas par cas par le responsable du conseil. 2nde chance : idem
Complément d'information, contraintes spécifiques	Cette UE s'adresse uniquement aux étudiants qui ont été élus à l'un des conseils de l'université : CA, CFVU, Conseil d'une composante L'autorisation de s'inscrire est donnée par le Directeur de composante ou le Vice-Président responsable du conseil. Prendre contact avec la Direction de la Vie Etudiante



ENGAGEMENT UNICEF

Thématique : Engagement

Composante / Service dispensant l'UE : Direction de la Vie Etudiante

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE (le cas échéant) : UNICEF

O bjectifs pédagogiques et contenu	L'UNICEF a signé une convention d'Antenne avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) pour donner à tout étudiant la possibilité de valider une UE libre à travers son engagement associatif. Le comité Français de l'UNICEF, l'UNICEF France, a été créé en 1964, avec pour ambition la défense des enfants en France et dans le monde. Dans le cadre de cette UE libre, vous pourrez choisir entre plusieurs missions : - Promouvoir les droits des enfants, notamment avec nos villes amies des enfants : Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, Chamalieres, Aulnat, Cébazat, Riom, Vic le Comte, - "Faire entendre la voix des enfants et des jeunes à travers la consultation nationale" - "Faire vivre des ateliers autour des droits de l'enfant dans les établissements scolaires" - Créer des évènements pour la collecte de dons pour soutenir les actions UNICEF. - Déployer le prix littérature jeunesse 2024 - Développer le réseau des jeunes Ambassadeurs L'objectif principal de ce module est de former les étudiant.e.s à agir, s'engager, etc. Ils.elles pourront proposer des actions, cohérentes avec les missions de L'Unicef et seront accompagnés pour les déployer. Cet engagement vise à développer les compétences des étudiant.e.s dans la communication, l'autonomie et la pédagogie. Pour en savoir plus : consulter cette vidéo contenant les témoignages d'étudiantes des années précédentes : https://y.uca.fr/ue-libre-UNICEF
Modalités d'enseignement	L'UNICEF France agit au nom de l'ONU sur le territoire français. A ce titre, les étudiant.es inscrit.es sur cette UE Libre s'engagent à suivre les formations et webinaires spécifiques aux activités qu'ils.elles seront amené.e.s à conduire.
Volume horaire	Une réunion de cadrage des missions et des horaires de présence sera organisée en début d'année universitaire (début octobre), en présence de l'UNICEF, par l'enseignante responsable Mme Caira. L'étudiant.e s'engagera à fournir un minimum de bénévolat et d'être présent au comité les jours définis lors de cette réunion (environ une quarantaine d'heures sur l'année). Il pourra aussi, si son agenda lui permet, faire des actions en semaine et le week-end. Il n'y a pas de cours à l'université.
Responsable	Françoise CAIRA, enseignante-chercheure, UCA. francoise.caira@uca.fr
Contact pour information	Arlette Schroeder Présidente UNICEF Auvergne ; arlette.schroeder@unicef.fr Pour en savoir plus sur l'UNICEF : www.unicef.fr
Intervenants	Intervenants de l'UNICEF
Calendrier des enseignements	☐ 2^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : mi-octobre. Les activités pourront se poursuivre jusqu'à la fin de l'année universitaire en fonction de l'agenda défini lors de la réunion de cadrage
Créneau horaire pour les cours en présence	Pour le premier semestre, la présence sera discutée avec l'étudiant lors de la réunion de cadrage (début d'année).

Lieu d'enseignement	Pas de lieu d'enseignement mais présence au Comité UNICEF situé au 37 Rue Ballainvilliers à Clermont-Ferrand avec l'agenda mis en point lors de la réunion de rentrée.
Capacité d'accueil	12 étudiants (<u>inscription via IP web</u>) Taper « IP web UCA » dans un moteur de recherche et laissez-vous guider
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Sans objet
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences aux temps d'échanges organisés par l'UNICEF au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 4 Évaluation (1^{ère} session) : - <u>Évaluation continue</u> relevant de l'UNICEF portant sur l'implication de l'étudiant : participation aux temps d'échanges, investissement... Cette évaluation sera prise en compte pour 50% de la note. - Évaluation d'un <u>rapport d'activité</u> relevant de l'UCA sur l'analyse de l'expérience vécue : réflexion personnelle quant à la signification citoyenne de l'engagement, perception personnelle de l'association, analyse de son activité au sein de l'association et des apports réciproques. Cette évaluation sera prise en compte pour 30% de la note. - Évaluation via <u>la soutenance orale (15 min) du rapport</u>. Cette évaluation sera prise en compte pour 20% de la note. Un jury composé de la responsable de l'UE et d'une représentante de l'UNICEF posera des questions sur l'expérience vécue et sur le rapport et attribuera la note finale. 2^{nde} chance : rapport d'activité révisé (selon les corrections demandées) et soutenance orale (15 min) : 1 seule note résultant de la moyenne des deux notes)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Rappel : pas de prérequis disciplinaire

ETUDIANT AMBASSADEUR AUPRES DES LYCEENS

Thématique : Engagement

Composante / Service dispensant l'UE : La Fabrique – Réussite Orientation Insertion

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Rectorat / ONISEP / LAPSCO / FedEA

Objectifs pédagogiques et contenu	L'objectif de cette UE est d'amener les étudiants à aller à la rencontre des lycéens. Ces interventions doivent permettre de présenter l'université et son environnement, de livrer un témoignage de son vécu, de lutter contre les préjugés et le déterminisme social et genré. Ainsi, le projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'éducation par les pairs. La proximité induite par un écart d'âge réduit facilite la prise de position et la discussion au sein du groupe. Après 10h de formation, l'étudiant devra faire 3 interventions par exemple : lors d'un salon d'orientation, lors des journées portes ouvertes de l'UCA, ou dans un lycée de l'académie de ClermontFerrand. Si l'une de ces 3 interventions n'est pas possible, il peut également s'impliquer dans la création d'une séance fictive permettant de faire connaître aux lycéens l'environnement universitaire.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (à voir selon situation sanitaire)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 10h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 15h
Responsable	Valérie MARESCAUX - Valérie.MARESCAUX@uca.fr
Intervenants	Valérie MARESCAUX, Responsable Transition Secondaire Supérieur Sandrine REDERSDORFF, Enseignante à l'UFR de Psychologie Stéphane VILLATTE, Rédacteur, concepteur web ONISEP Adeline DELAY, Ophélie NAVECHE, Marion BONNEMOY Direction Régionale Académique Information et Orientation (DRAIO) Dorian TOUZAIN (CROUS) Noé PACCOTTE, FedEA
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre
Créneau horaire pour les cours en présence	5 séances de 2h le vendredi entre 13h30 et 17h
Lieu d'enseignement	Le Kap : locaux de La Fabrique ou salle de cours
Capacité d'accueil	25 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 étudiants
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'étudiant sera déclaré défaillant s'il ne fait pas 3 interventions ou activités comme demandé ou s'il ne produit pas une séquence fictive Évaluation initiale : EvC - Participation et appréciation de l'investissement aux séances de formation et lors des interventions/activités - Production d'un rapport d'expérience écrit 2^{nde} chance : Oral de 15 mn

ÉTUDIANTS ENGAGÉS À SERVIR DANS LA RÉSERVE

Thématique : Engagement

EAD

Composante / Service dispensant l'UE : Direction de la Vie Etudiante

Objectifs pédagogiques et contenu	Valoriser l'engagement des étudiants dans réserve de la Garde nationale (armée, gendarmerie, police) ou dans la réserve sanitaire, en donnant une visibilité aux nombreuses compétences acquises.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☒ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	
Responsable	Vice-Présidente Expérience étudiante et vie de campus
Contact pour information	engagements-etudiants.dve@uca.fr
Intervenants	
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre
Créneau horaire pour les cours en présence	
Lieu d'enseignement	
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Évaluation initiale</u> : évaluation continue Les étudiants devront rédiger un rapport introduit, structuré et conclu d'une dizaine de pages présentant et analysant leur expérience d'engagement. Une appréciation sera demandée au responsable hiérarchique. <u>2^{nde} chance</u> : idem
Complément d'information, contraintes spécifiques	L'étudiant doit avoir obtenu le statut « Etudiant engagé à servir dans la réserve » Prendre contact avec la Direction de la Vie Etudiante



ÉTUDIANTS ENGAGÉS A SERVIR EN TANT QUE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Thématique : Engagement

EAD

Composante / Service dispensant l'UE : Direction de la Vie Etudiante

Objectifs pédagogiques et contenu	Valoriser l'engagement des étudiants dans la cité et au sein de l'Université en donnant une visibilité aux nombreuses compétences acquises.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☒ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	Pas de cours. Volume horaire d'engagement variable selon les missions au sein de la caserne.
Responsable	Vice-Présidente Expérience étudiante et vie de campus
Contact pour information	engagements-etudiants.dve@uca.fr
Intervenants	
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre
Créneau horaire pour les cours en présence	
Lieu d'enseignement	
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Evaluation initiale</u> : évaluation continue Les étudiants devront rédiger un rapport introduit, structuré et conclu d'une dizaine de pages présentant et analysant leur expérience d'engagement. Une appréciation sera demandée au responsable hiérarchique. <u>2^{nde} chance</u> : rapport
Complément d'information, contraintes spécifiques	L'étudiant doit avoir obtenu le statut « Etudiant engagé à servir en tant que Sapeur-Pompier Volontaire ». Prendre contact avec la Direction de la Vie Etudiante





Sciences et Société

A LA DECOUVERTE DU CIEL : L'ASTRONOMIE POUR TOUS

Thématique : Sciences et Société

Composante / Service dispensant l'UE : EUP

Objectifs pédagogiques et contenu	Quoi de plus fascinant que de lever les yeux en direction du ciel par une belle nuit étoilée ? Alors surviennent les premières interrogations : pourquoi cette étoile est-elle rouge alors que celle-ci est bleue ? Si une étoile est plus brillante, est-elle plus proche ? D'ailleurs, à quelles distances se trouvent les étoiles que j'observe, et sont-elles vraiment des étoiles ? Et puis finalement, c'est quoi une étoile ? Ont-elles toujours été là et sont-elles éternelles ? ... Cette unité d'enseignement constitue une introduction à l'astronomie, à l'astrophysique et à la cosmologie pour les non-experts. Le but est de donner les clefs pour l'observation du ciel à l'aide des outils de base de l'astronomie. Le cours sera accompagné de séances d'observation avec du matériel astronomique (lunette et télescope).
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	20h TD + 4h TP (observation) Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 20h
Responsable	Philippe ROSNET
Contact pour information	Philippe ROSNET, philippe.rosnet@uca.fr
Intervenants	ROSNET Philippe, Enseignant-chercheur MENECHIER Sébastien, Enseignant-chercheur PAUNA Nicoleta, Enseignante-chercheuse BRUGIERE François, Intervenant extérieur (astronome amateur, 4A)
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h-16h
Lieu d'enseignement	Campus Universitaire des Cézeaux, EUP
Capacité d'accueil	110 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30 étudiants
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant Évaluation initiale : EvT (écrit, 1h30) 2nde chance : écrit, 1h30
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux étudiants de Licence Physique



DECOUVERTE D'UN MUSEUM : COLLECTIONS ET MEDIATION

Thématique : Sciences et Société

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Biologie

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs : Connaissance du fonctionnement et des différentes missions d'un musée : le musée Henri-Lecoq de Clermont-Ferrand -Missions d'un musée d'histoire naturelle (1h) - Historique, missions et fonctionnement du musée Henry Lecoq (1h) -Présentation des 5 départements du musée (Géologie, Histoire des Sciences et Techniques, Zoologie, Botanique, patrimoine Ecrit et Graphique) (9h) - Méthodologie de rédaction d'un rapport écrit (1h) Travaux pratiques : Stage : 12hTD + 18h en présentiel au musée Le thème du stage est orienté vers le classement et la conservation des collections du musée. Il donnera lieu à la rédaction d'un rapport.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	12h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 30h + rédaction d'un rapport
Responsable	Marie CHARPIN
Contact pour information	Marie CHARPIN marie.charpin@uca.fr Charles LEMARCHAND - directeur-adjoint du musée Henri-Lecoq clemarchand@clermontmetropole.eu
Intervenants	Responsables des Départements du musée, Marie Charpin
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h puis adaptation des horaires en fonction du stage (les dates et horaires seront fixées avec les encadrants de stage)
Lieu d'enseignement	Musée Henri-Lecoq - 15 rue Bardoux – 63000 Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	10
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : mémoire de stage (EvT) de 15 pages maximum (50% de la note). Ce rapport présentera les objectifs et les résultats de la mission qui a été confiée à l'étudiant. L'évaluation s'appuiera également sur une évaluation EvC par les encadrants du stage (50% de la note) 2^{nde} chance : oral (20min)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Stage pouvant nécessiter la présence au musée (de préférence des journées entières réparties au cours du semestre et/ou durant les périodes d'interruption de cours/vacances universitaires et rédaction d'un rapport) Convention de stage obligatoire avant le début du stage - Bureau des stages : stages.pac@uca.fr – 04 73 40 79 04. Prendre contact avec le responsable de l'UE.



GEOPOLITIQUE

Thématique : Sciences et Société

Composante dispensant l'UE : UFR LCSH

Objectifs pédagogiques et contenu	Le cours se divise en deux temps : un temps d'approche théorique et d'analyse des différents outils et écoles de pensée géographiques ; un temps de présentation d'un cas d'étude. Le cas étudié change chaque année. Il dépend des enjeux et des rivalités observés sur les derniers mois écoulés. Les objectifs sont : de comprendre des outils d'analyse géopolitique appliqués à une situation donnée ; de participer à fournir une culture générale sur des questions contemporaines.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride, le cours est aussi enregistré et déposé sur le Moodle
Volume horaire	24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : il est demandé quelques lectures d'articles ou de chercher des cartes ou documents. Le cours est participatif et interactif, il est alors souhaitable de relire son cours d'une fois sur l'autre, pour comprendre et suivre l'avancée.
Responsable	Franck CHIGNIER-RIBOULON
Contact pour information	Franck.chignier-riboulon@uca.fr
Intervenants	Franck CHIGNIER-RIBOULON
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 15h-17h
Lieu d'enseignement	UFR LCSH
Capacité d'accueil	80
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 0 Évaluation initiale : EvT : écrit 2h 2^{nde} chance : un écrit 2h
Complément d'information, contraintes spécifiques	Pas de prérequis disciplinaire, culture générale et suivi de l'actualité... et curiosité. De l'implication pour que le cours soit dynamique.

LASER ET BIG BANG

Thématique : Sciences et Société

Composante / Service dispensant l'UE : EUPI

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE, en deux parties, s'adresse à tout étudiant simplement curieux des nouvelles technologies qui l'entourent et qui désire voir la Physique autrement. La 1^{ère} partie propose de percer les mystères de la lumière Laser : la diode Laser des lecteurs DVD/Blu-ray, d'internet, la chirurgie, les hologrammes... Quelles sont les différences entre la lumière du soleil et la lumière Laser ? pourquoi Yoda peut-il se battre, ou pas, avec une épée Laser ? et d'ailleurs, le peuvent-ils vraiment ? Nous aborderons enfin les Laser ultrapuissants qui permettent de recréer sur Terre les conditions de température des étoiles. La 2^{ème} partie aborde différents aspects de l'Univers : le Big Bang originel et la création de la matière, la vie et la mort des étoiles, le noyau atomique. La physique des particules et la radioactivité seront abordées sous leurs aspects historiques et phénoménologiques ; un accent sera mis sur l'évolution et la chronologie de notre univers. La dernière séance est consacrée à la visite des installations de recherche de l'Université Clermont Auvergne consacrées aux Matériaux des diodes Laser.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	24h TD
Responsable	Thierry PILLEYRE
Contact pour information	thierry.pilleyre@uca.fr
Intervenants	Evelyne GIL, enseignant-chercheur en Physique : Laser Thierry PILLEYRE, enseignant-chercheur en Physique : Univers
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier, début 2e semestre
Créneau horaire pour les cours en présence	vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	Cézeaux - EUPI/PHYSIQUE
Capacité d'accueil	80 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30 étudiants
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : 1 EvT : écrit de 1h30 2^{ème} chance : 1 écrit de 1h
Complément d'information, contraintes spécifiques	

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Mathématiques

Objectifs pédagogiques et contenu	Le but de cette UE est de développer les capacités de réflexion, d'analyse, de logique et de bon sens, d'intuition et de raisonnement. On insistera sur le côté ludique des problèmes présentés et de l'apprentissage des méthodes mathématiques utilisées pour les résoudre.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	24 TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 12H
Responsable	Jérôme CHABERT
Contact pour information	Jerome.Chabert@uca.fr
Intervenants	Marusia REBOLLEDO DHUIN
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredis après-midi à partir de 14h
Lieu d'enseignement	Campus des Cézeaux, UFR de Mathématiques
Capacité d'accueil	80
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 <u>Évaluation initiale</u> : une épreuve terminale (EvT), épreuve écrite 1h30 <u>2^{nde} chance</u> : une épreuve écrite 1h30
Complément d'information, contraintes spécifiques	Pas de prérequis en mathématiques ou informatique. La partie sur ordinateur sera réalisée à l'aide de langage Scratch.

PAYSAGES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Thématique : Sciences et Société

Composante dispensant l'UE : UFR LCSH

Objectifs pédagogiques et contenu	Le cours se divise en trois temps : un temps d'approche théorique sur la notion de paysage au travers du temps et des disciplines, voire des écoles de pensée ; ensuite, un temps de présentation de situations, souvent contrastées, prises dans le monde (cartes, photos...) ; enfin un temps de travail sur des cartes anciennes et les données récentes (grâce à Internet) pour voir et expliquer les changements dans l'espace. Les objectifs sont : de voir le « beau » et le « laid », les contrastes à différentes échelles, les aspects culturels et idéologiques... et de relativiser le regard porté, de participer à une culture générale par-delà des représentations contemporaines.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : il est demandé des lectures préalables aux cas présentés (ou des cartes), pour suivre et comprendre. Relire son cours d'une fois sur l'autre est aussi un plus.
Responsable	Franck CHIGNIER-RIBOULON
Contact pour information	Franck CHIGNIER-RIBOULON Franck.chignier-riboulon@uca.fr
Intervenants	Franck CHIGNIER-RIBOULON
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h-15h
Lieu d'enseignement	UFR LCSH
Capacité d'accueil	60
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 0 Évaluation initiale : EvT : écrit 2h 2^{nde} chance : 1 écrit 2h
Complément d'information, contraintes spécifiques	Pas de prérequis disciplinaire, culture générale... et curiosité.

PROGRES BIOLOGIQUE ET SOCIETE

Thématique : Sciences et Société

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Biologie

Objectifs pédagogiques et contenu	Au travers d'approches transversales, ce module se propose d'apporter les outils nécessaires au regard critique sur le développement de nouvelles technologies scientifiques, agronomiques et médicales de notre vie de citoyen. Il apporte de plus un éclairage sur d'autres problématiques sociétales. 1) Du contrôle à la surveillance thérapeutique de la procréation. 2) La génétique : une science pour le bien de la société ou son contrôle 3) La modification génétique des organismes animaux et végétaux : bienfait pour l'humanité ou pratique à risque 4) Évolutions des pratiques agricoles vers des systèmes de culture durables 5) L'édition des génomes et des vaccins
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10h
Responsable	Patrick VERNET
Contact pour information	patrick.vernet@uca.fr
Intervenants	BEAUDOIN Claude (66) MALAGOLI Philippe (66) VANROBAYS Emmanuel (65) VERNET Patrick (64)
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	Campus des Cézeaux
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 Évaluation initiale : évaluations continues : 2 épreuves écrites, durée 45 min chacune réparties sur le semestre 2^{nde} chance : examen écrit de 1h30 (les notes d'EvC ne sont pas conservées)
Complément d'information, contraintes spécifiques	

Culture



Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE (le cas échéant) :

Objectifs pédagogiques et contenu	Initiation aux techniques de tournage et à l'anthropologie visuelle appliquées à la danse. Les participant-es explorent le cadrage, les mouvements de caméra et l'observation filmique pour développer un regard sensible sur le corps en mouvement. L'atelier alterne expérimentation, captation et réalisation de courtes séquences vidéo.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	20h TD
Responsable	Caroline LARDY : caroline.lardy@uca.fr / Yoann SARRAT : yoannsarrat@free.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Caroline LARDY et Yoann SARRAT
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier 2027 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Lieu d'enseignement	Salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	10 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT -évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Dans cet atelier, les participant.e.s seront invité.e.s à hacker les modes de création répandus sur les plateformes web. Par les pratiques du desktop movie, films réalisés à partir de l'outil de capture d'écran, du machinima, films réalisés dans un monde virtuel, ou le détournement ils interrogeront les pratiques numériques quotidiennes.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	36h TD
Responsable	Caroline LARDY : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Marie MUZERELLE, Diplômée l'ESACM
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Les vendredis de 14h à 18h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	12 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

CREATION DE PODCAST, DE L'ECRITURE A LA REALISATION

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : l'Onde Porteuse

Objectifs pédagogiques et contenu	Vous êtes auditeurs.trices de podcast et vous voulez participer à l'écriture et la réalisation d'une série de podcasts natifs? L'Onde Porteuse, productrice et diffuseuse de contenus sonores et de podcasts pour des producteurs indépendants, des créateurs et des collectifs, vous permet de participer à l'écriture et la réalisation d'une série de podcasts.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	36h TD
Responsable	Myriam LEPRON : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Myriam LEPRON, professeure agrégée de Lettres Modernes et responsable du secteur Lire-Ecrire, co-responsable du Master L Créa, co-organisatrice du festival Littérature Au Centre.
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier 2027 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Les vendredis de 14h à 17h ou 19h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Locaux de l'Onde Porteuse : 7-9, place Maréchal Fayolle, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	8
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

DANSE ET ECRITURE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier vise à croiser deux pratiques artistiques : la danse et l'écriture. Les participant.es seront invité.es à composer des textes de différentes formes (poèmes, textes abstraits et expérimentaux, pensées, nouvelles, etc.) qui seront ensuite mis en corps, incarnés et dansés. Cet atelier est ouvert aux danseurs.euses amateurs.ices ou agueri.es visant à ouvrir leur pratique et aux auteurs.ices qui souhaitent réfléchir aux différentes façons d'engager physiquement leur texte sur scène, lors d'une lecture ou d'une performance. Tous.tes seront invité.es à prendre part à des exercices croisés impliquant des rédactions ou des chorégraphies dirigées comme des improvisations et des essais au plateau.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	20h TD
Responsable	Myriam Lépron : Myriam.Leptron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture - 17, rue Paul Collomp 63006 Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Myriam Lépron : professeure agrégée de Lettres Modernes, docteure en littérature française, responsable du secteur Lire-Ecrire du Service Université Culture, co-organisatrice et programmatrice du festival Littérature Au Centre. Yoann Sarrat est un artiste utilisant la danse et l'écriture, et docteur en littérature française, auteur d'une thèse sur l'œuvre de Pierre Guyotat.
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre Début le 23 janvier 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Les vendredis de 13h à 17h Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	8 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

DECOUVERTES CULTURELLES

hybride

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Direction de la Vie Etudiante / Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Contenu : L'étudiant devra justifier de la fréquentation de 10 propositions culturelles, comprenant obligatoirement et au moins : une exposition, une conférence, un film, une visite de musée, une exposition, une pièce de théâtre et/ou danse et un concert. Une liste de propositions culturelles sera communiquée en début d'année universitaire et actualisée régulièrement en cours d'année via le groupe facebook dédié. Ce groupe doit être alimenté par les étudiants de propositions de sorties culturelles. Une critique de chacune de ces fréquentations sera rédigée pour la rédaction du dossier de fin d'année. Objectifs : Encourager une fréquentation régulière des structures culturelles ; Consolider la culture générale de l'étudiant ; Contribuer à construire un regard critique sur la création artistique ; Renforcer la capacité à construire une argumentation ; Diversifier les fréquentations culturelles ; Engendrer une plus grande ouverture culturelle
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride (nb d'heures en présence 4h, en soirée)
Volume horaire	Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 40h
Responsables	Sylvain GARCIA - Direction de la communication Myriam LEPRON - Service Université Culture
Contact pour information	Sylvain GARCIA sylvain.garcia@uca.fr Myriam LEPRON myriam.lepron@uca.fr
Intervenants	Sylvain GARCIA - Myriam LEPRON
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre
Créneau horaire pour les cours en présence	vendredi 13-18 h
Capacité d'accueil	30
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Évaluation initiale : évaluation continue Les étudiants devront présenter les contremarques correspondant aux fréquentations culturelles effectuées durant l'année universitaire et rédiger une critique courte de 15 lignes maximum de chacune de ses expériences. Ils devront en fin d'année produire un document rédigé (3 pages maximum) traitant de ces expériences culturelles et de leur impact sur leur enrichissement personnel. Un entretien oral viendra compléter cet examen final de première session 2nde chance : entretien oral de 30 minutes + les contremarques
Complément d'information, contraintes spécifiques	Les étudiants devront produire et conserver un justificatif de leur fréquentation culturelle (billetterie). Les étudiants devront également publier des recommandations et des avis sur le groupe Facebook de l'UE de manière régulière au cours de l'année.

JOURNALISME RADIO

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Radio campus

Objectifs pédagogiques et contenu	Viens faire de la radio dans les coulisses des festivals ! Deviens journaliste chroniqueur-se et découvre le Tremplin Pulsation et le Festival ONYX ! Plonge au cœur de deux événements culturels étudiants majeurs et vis-les autrement : micro à la main, casque sur les oreilles, forme-toi à la radio tout en explorant les coulisses de ces festivals. Rencontre les artistes, organisateur-rices, technicien-nes, bénévoles et le public, et raconte leur histoire... en sons !
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	30h TD
Responsable	Charles MAGRON : charles.magron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/.fr/
Intervenants	Camille AGUILAR et Nicolas MAJEUNE
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier 2027 (dates précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredis 13h30 – 15h30 + autres dates sur festivals
Lieu d'enseignement	Radio Campus – 22 Imp.Bonnabaud 63000 CLERMONT-FERRAND
Capacité d'accueil	8 Etudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

MYTHES ANTIQUES

Thématique : Culture

Composante dispensant l'UE : UFR LCSH

Objectifs pédagogiques et contenu	Ce cours vise à faire découvrir aux étudiants, à travers l'analyse de textes traduits, de documents iconographiques et audiovisuels, différents aspects de la mythologie gréco-romaine. Il s'agit donc d'enrichir leur culture générale en les mettant en contact avec les œuvres littéraires et artistiques qui exploitent de grands épisodes mythologiques. On observera en particulier la manière dont l'héritage antique a été repris et transformé dans la culture occidentale jusqu'à l'époque contemporaine. Le cours abordera la genèse et le traitement de figures qui symbolisent ou accompagnent la condition humaine, comme Persée, Méduse, Héraclès, Jason, Médée, etc.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h TD
Responsable	Fabrice GALTIER
Contact pour information	fabrice.galtier@uca.fr
Intervenants	Fabrice GALTIER
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h00 – 16h00
Lieu d'enseignement	UFR LCSH, 29 bd Gergovia
Capacité d'accueil	100
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 Évaluation initiale : EvT ; une épreuve écrite ; durée : 2h 2^{nde} chance : une épreuve écrite ; durée : 2h
Complément d'information, contraintes spécifiques	

PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : École Supérieure d'Art de Clermont Métropole

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier propose une approche technique et iconographique autour de la photographie argentique et/ou numérique.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	54h TD
Responsable	Caroline LARDY : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Matthieu DUSSOL, Diplômé de l'ESACM, Artiste-plasticien et photographe
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 15 janvier 2027 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h15-17h15 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) Atelier Photographie - 25 Rue Kessler à Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	8 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Évaluation initiale</u> : EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

PODCAST « DEMAIN MON QUARTIER »

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Envie de créer un podcast de A à Z et de faire entendre la voix des jeunes sur l'avenir de leur quartier ? Rejoins cet atelier encadré par un professionnel du podcast : apprends à écrire, enregistrer, monter et diffuser tes propres épisodes. Une expérience concrète, créative et engagée ! Après avoir été formés au podcast, les étudiants réaliseront des épisodes de podcast à partir des témoignages de lycéens des établissements Jeanne d'Arc, Gergovie et Claustra, imaginant l'avenir de leurs quartiers dans dix ans. Les sujets seront définis en concertation avec l'équipe scientifique : Hélène Mainet et ses collègues de l'UMR Territoires et avec les représentants de la Mairie de Clermont.
Modalités	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 30HTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10 heures
Responsable	Bettina Aboab : bettina.aboab@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Matthieu POINOT
Calendrier des enseignements	☒ 2^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 15 janvier 2027 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredis 13h-17h Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 / https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Salle de cours informatique à l'UFR LLSH
Capacité d'accueil	15 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : assiduité, implication, créativité, réalisation d'un podcast 2^{nde} chance : oral de 30 mn.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

PRATIQUE ÉTUDIANT ARTISTE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire du service qui propose l'UE : Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier (CRR) ; Département des Métiers de la culture (notamment les projets collectifs de médiation) ; Direction de la Vie Etudiante (DVE) ; ESACM ; Associations étudiantes ; CROUS ; LieUtopie...

Objectifs pédagogiques et contenu	Le statut d'Étudiant artiste donne le droit de « faire valider la pratique de l'activité artistique au cours de l'année ». Cette UE libre consiste à faire des propositions, organiser, participer dans un collectif ou individuellement à une ou plusieurs manifestations artistiques de la saison culturelle universitaire, ainsi qu'accompagner les liens établis entre le CRR et le Service Université Culture.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	Nombre d'heures de cours :
Responsable	Franck Olivier SCHMITT, Directeur du Service Université Culture Franck-olivier.schmitt@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	À déterminer selon les propositions
Lieu d'enseignement	À déterminer selon les propositions
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Evaluation initiale</u> : Évaluation d'une prestation publique <u>2nde chance</u> : Évaluation d'une prestation publique
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE réservée aux étudiants ayant obtenu le statut Étudiant artiste. Prendre contact avec le service responsable de l'UE.



SLAM POÉSIE, SPOKEN WORD

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier propose une rencontre entre le slam et la musique : entre l'écriture, la création musicale et la performance scénique. Des séances pour créer vos textes individuels et collectifs, les mettre en voix, en musique et finir par les déclamer sur scène devant un public avec des musiciens.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	36h TD
Responsable	Myriam LEPRON : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	William GEX, écrivain poète voyageur, cofondateur de l'association clermontoise Alternative Poésie Xavier DENIS et Denis THEVENET, musiciens
Calendrier des enseignements	☒ 1 ^{er} ou 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier 2027 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h-18h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	12 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

STAND UP ET HUMOUR

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Il a pour objectif d'aborder différentes techniques et approches de l'humour, car faire rire s'apprend. Les différents rouages de la comédie et de l'humour seront appréhendés à partir d'improvisations dirigées et l'analyse de sketches d'humoristes. Les participants s'initieront à l'écriture et la présentation de sketches, seul ou à plusieurs. Ils apprendront également à ponctuer un texte, une présentation, un TEDx de brins d'humour. Différents exercices proposés permettront à chacun de gagner en aisance à l'oral et de trouver l'humour qui sommeille en lui.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	36h TD
Responsable	Stéphanie URDICIAN : Stephanie.URDICIAN@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Didier RICHER, comédien
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier 2027 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h-17h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	12 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

Sport



CECIFOOT DECOUVERTE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Le cécifoot est un sport collectif, inscrit aux Jeux Paralympiques. Ce sport est consacré à l'adaptation du football pour les personnes déficientes visuelles. Il se joue en 5 contre 5. L'idée est de permettre aux étudiant.es motivé.e.s, déficient.e.s visuels ou non, de découvrir le cécifoot, discipline en plein essor dans le monde entier. Objectifs : Développer des sens autres que la vue (toucher, ouïe, ...), communiquer efficacement, comprendre et se faire comprendre sans se voir. Apprendre à (se) faire confiance, dominer sa peur, s'entraider, gérer ses émotions. Développer ses ressources énergétiques, informationnelles, cognitives, affectives et motrices. S'initier aux rôles de joueur, guide, gardien de but. Se sensibiliser à la pratique d'un handisport.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 HTD
Responsable	Magali VERRIEN
Contact pour information	magali.verrien@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Magali VERRIEN Professeure EPS agrégée
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Tous les vendredis de-14H à 16H
Lieu d'enseignement	Terrain de foot à 5 – Parc urbain et sportif P. Marcombes, 1 rue Albert Thomas - 63000 Clermont-Ferrand OU Gymnase du stade universitaire
Capacité d'accueil	16
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre. Évaluation initiale : Evaluation continue 2^{nde} chance : épreuve théorique écrite (durée : 1h30).
Complément d'information, contraintes spécifiques	Rappels : Jeu sur revêtement synthétique en extérieur ou gymnase. Prévoir chaussures et tenues adaptées. Ouvert à tous.tes, aucun prérequis nécessaire Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

GOLF – DEBUTANT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Ce niveau s'adresse au joueur débutant. <u>Objectifs :</u> Pouvoir faire 9 trous en autonomie avec son matériel et s'inclure dans une partie sur un parcours compact ou aménagé. Mise en jeu, approches simples et putting. Connaitre les règles de base du golf et pour pouvoir compter ses coups dans des situations simples, choisir le matériel adapté à la situation. Connaitre l'étiquette et jouer en sécurité pour soi et pour les autres, respecter le parcours.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne
Volume horaire	Practice plus le Parcours : 24hTD au minimum + travail personnel avec évaluation portant sur les connaissances acquises en salle et sur le terrain.
Responsable	Stéphane VARENNES
Contact pour information	stephane.varennnes@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Stéphane VARENNES, Professeurs EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h-15h ou 15h-17h GOLF de RIOM
Lieu d'enseignement	GOLF de RIOM: 21 avenue Georges GERSHWIN – 63200 RIOM (commune située à 15kms de Clermont train ou covoiturage possible)
Capacité d'accueil	12 par créneaux
Effectif minimum pour l'UE	Pas de minimum car effectif commun avec les activités de loisir du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité :</u> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre <u>Évaluation initiale :</u> Evaluation continue Évaluation portant sur : - règlement de golf. - Parcours de putting et parcours 9 trous pitch and putt. <u>2^{nde} chance :</u> Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	<u>Impératif :</u> Prévoir une tenue adaptée à la pratique d'un sport et aux exigences du lieu de pratique, chaussures type tennis ou randonnée, Le matériel nécessaire à la pratique du golf (balles et clubs est fourni). Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau

GOLF – PERFECTIONNEMENT / ENTRAÎNEMENT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Ce niveau s'adresse au joueur non débutant, capable au minimum de jouer 9 trous en autonomie sur parcours compact ou pitch and putt. Pouvoir faire 18 trous en autonomie et mettre en place une stratégie adaptée à son niveau de jeu et à l'architecture du parcours. Approche de tous les secteurs de jeu des grands au petit jeu. Connaître les règles de golf et savoir compter ses coups sur des situations plus complexes. Connaître l'étiquette et jouer en sécurité pour soi et pour les autres.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Practice et parcours : 36 hTD au minimum Evaluation portant sur les connaissances acquises sur le terrain.
Responsable	Stéphane VARENNES
Contact pour information	stephane.varennnes@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Stéphane VARENNES Professeur EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h00 à 17h00 au golf de Riom.
Lieu d'enseignement	GOLF de RIOM : 21 avenue Georges GERSHWIN – 63200 RIOM (commune située à 15kms de Clermont train ou covoiturage possible)
Capacité d'accueil	10 par groupe car effectif commun avec le niveau débutant
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de mini car effectif commun avec activités de loisirs du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité :</u> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre <u>Évaluation initiale :</u> Evaluation continue Évaluation portant sur : - Règlement, étiquette. - Parcours putting, parcours 18 trous, encadrement et tutorat. <u>2^{nde} chance :</u> Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	<u>Impératif :</u> Prévoir une tenue adaptée à la pratique du golf et aux exigences réglementaires du lieu de pratique. <u>Votre matériel</u> nécessaire à la pratique du golf. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

JUDO

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	-Découvrir le judo en tant que moyen d'éducation à la santé -Développer des habiletés motrices, des attitudes relevant de différents secteurs de la santé : l'axe vertébral, la souplesse, le tonus postural, le schéma corporel, la sécurisation de la chute, la sollicitation de l'appareil cardio-vasculaire. -Apprendre à se fixer des objectifs de progrès personnel.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 18h TD ou 24h TD + travail écrit personnel Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 12 hTD + travail personnel + constitution d'un dossier
Responsable	Gérald GUINARD
Contact pour information	gerald.guinard@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Gérald GUINARD Professeur EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	semestre : Vendredi 16h00 - 18h00
Lieu d'enseignement	SUAPS-Stade universitaire : 15 rue Poncillon Clermont-Fd / Dojo (salle de Judo)
Capacité d'accueil	28 par créneau
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 par créneau
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Évaluation continue et constitution d'un rapport écrit (2 pages) du vécu et des ressentis sur le tapis de judo. 2^{nde} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Niveau requis : : <u>Niveau débutant et intermédiaire</u> (ceintures de couleur, jusqu'à ceinture bleue). Équipement : Les participants(tes) devront être vêtus d'un <u>kimono de judo</u>. Règles de sécurité : Pour garantir la pratique du judo en toute sécurité sont interdits : bagues, montre, bracelet, boucles d'oreille, piercing ou tout autre accessoire pouvant mettre en danger sa sécurité et/ou celle des autres. Règles d'hygiène : prévoir une paire de tongs (ou sandalettes, chaussons...) pour se rendre des vestiaires au dojo. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

MULTI COMBATS

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	-Découvrir les principes fondamentaux de différents sports de combat (Judo, Lutte, grappling, Ju-Jitsu, Boxe Française) à travers les thèmes de la santé, la relation à l'autre, la maîtrise de son corps et l'affirmation de soi. -Développer une meilleure connaissance de soi, de son corps et de ses mécanismes au moyen d'une activité d'opposition de combat (au corps à corps et à distance). -Favoriser une réflexion personnelle sur les activités pratiquées et de leurs apports sur le plan de la formation de soi, à travers un examen critique de son propre vécu.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 18h TD ou 24h TD + travail écrit personnel Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 08 hTD
Responsable	Gérald GUINARD
Contact pour information	gerald.guinard@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Gérald GUINARD Professeur EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h00-16h00
Lieu d'enseignement	SUAPS-Stade universitaire : 15 rue Poncillon Clermont-Fd / Dojo (salle de Judo)
Capacité d'accueil	28 par créneau
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 par créneau
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : contrôle continu et constitution d'un dossier (bilan écrit sur une analyse de son propre vécu dans l'activité) 2^{nde} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Niveau requis : Cette UE s'adresse à tous les étudiants et étudiantes souhaitant découvrir la diversité des sports de combat et leur spécificité. Équipement : Les participants(tes) devront être vêtus d'un <u>kimono, short, tee-shirt</u> (les gants de boxe sont fournis par le SUAPS). Règles de sécurité : Pour garantir la pratique du judo en toute sécurité sont interdits : bagues, montre, bracelet, boucles d'oreille, piercing ou tout autre accessoire pouvant mettre en danger sa sécurité et/ou celle des autres. Règles d'hygiène : prévoir une paire de tongs (ou sandalettes, chaussons...) pour se rendre des vestiaires au dojo. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

MUSCULATION

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Utilisation de l'activité musculation en tant qu'activité support pour : 1/ Développer la connaissance de soi : travail autour de la notion de santé, travail sur la prévention des pathologies liées aux habitudes de vie (déséquilibres musculaires), analyse de profils. 2/ Apprendre à justifier scientifiquement (physiologiquement, anatomiquement...) les exercices, les méthodes d'entraînement utilisés, au service d'un objectif. 3/ Apprendre à construire un programme d'entraînement en relation avec un objectif cohérent, avec un profil. 4/ Apprendre les placements sécuritaires. Ces objectifs constituent les fondements d'une pratique physique raisonnée contribuant à poursuivre les finalités de SANTE, SECURITE et d'AUTONOMIE.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10 hTD
Responsable	Céline MONSAURET
Contact pour information	celine.monsauret@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Céline MONSAURET, Professeure EPS Agrégée
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre : du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 15h45-17h45 : Céline MONSAURET
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd / Salle de musculation
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue et terminale. 2^{nde} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Seulement niveau débutant dans l'activité musculation. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau

NATATION – DEBUTANT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Cette UE libre s'adresse uniquement aux étudiants débutants dans l'activité : ne sachant pas nager du tout. Elargir l'éventail d'accès à la culture des activités corporelles notamment celle des activités aquatiques ; Développer les conduites motrices spécifiques aux activités aquatiques ; Solliciter une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour gérer sa vie physique dans le long terme : Adaptation au milieu aquatique ; Connaissance de soi lors de la pratique physique ; Compréhension des mécanismes de l'apprentissage moteur. Ces objectifs constituent les fondements d'une pratique physique raisonnée contribuant à poursuivre les finalités de SANTE, SECURITE et d'AUTONOMIE
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 24h
Responsables	Céline MONSAURET
Contacts pour information	celine.monsauret@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Céline MONSAURET Professeure EPS Agrégée
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h30 à 15h30
Lieu d'enseignement	Stade Nautique Les Hautes Roches - Avenue de la 1 ^{ère} Armée Rhin Danube - 63400 CHAMALIÈRES
Capacité d'accueil	10 par groupe
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue et évaluation finale 2^{nde} chance : Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif : Maillot, bonnet de bain et lunettes de natation obligatoires. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

PREPARATION MENTALE – PERFECTIONNEMENT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs : Accompagner les étudiants qui ont un projet de prouesse sportive-et travailler sur un questionnement mental qui les empêche de performer Développer ses habiletés mentales et cognitives pour optimiser l'ensemble de ses ressources afin de développer des-comportements adaptés à la performance recherchée tout en favorisant le plaisir de la pratique et l'autonomie. Contenu de la formation : Développement de connaissances théoriques sur la préparation mentale permettant de construire son projet de performance sportive. Définir le tiraillement mental qui altère sa performance. Mise en pratique d'outils mentaux tels que : la relaxation, la respiration, le mind fullness, Les différents ancrages (de réussite, de concentration, de confiance) l'imagerie mentale, la visualisation d'objectifs, la gestion du stress, la lutte contre les influences négatives, la récupération après un effort...
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : travail personnel + constitution d'un dossier : 6h TD
Responsable	Patrick LADOUCE plus d'informations ici
Contact pour information	patrick.ladouce@uca.fr
Intervenants	Patrick LADOUCE Professeur EPS Préparateur Mental
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre : 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi S2 : 13h-15h : SUAPS salle de cours puis salle de danse
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd / salle de cours puis Salle de Danse
Capacité d'accueil	12
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5 (créneau partagé avec activités non qualifiantes)
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : contrôle continu et Constitution d'un dossier : Analyse de son projet de performance et définition de son-questionnement mental. Analyse théorique de sa démarche, pour performer, (10 pages maxi), présentation et animation de l'outil choisi pour (préformer) répond au mieux (à sa transformation) à son questionnement mental. 2^{nde} chance : Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif : Attention : Les étudiants de cette UE devront avoir un projet de performance sportive dans lequel ils rencontrent un questionnement mental qu'ils souhaitent travailler (ou faire évoluer). Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

PREPARATION AUX EPREUVES CONCOURS DE POLICE ET DE GENDARMERIE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Développer des capacités à performer aux épreuves physiques des différents concours ; Apprendre à se connaître pour adapter ses ressources aux exigences des épreuves ; Apprendre des méthodes pour s'entraîner en autonomie ; Apprendre à gérer son stress ; Inscrire une pratique physique raisonnée dans son mode de vie.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD
Responsable	François PARROT
Contact pour information	francois.parrot@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	François PARROT Professeur EPS Agrégé
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h00 à 15h00 (1/2 halle)
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd / Stade Universitaire « Grande Halle »
Capacité d'accueil	20 par semestre
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue 2^{nde} chance : Épreuve théorique écrite (Durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE ET PRATIQUES CORPORELLES

Thématique : Sport - Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations

Composante / Service dispensant l'UE : UFR STAPS Clermont-Vichy

Objectifs pédagogiques et contenu	Approfondir les démarches d'intervention permettant au pratiquant porteur de trouble du spectre autistique (TSA) de découvrir, d'explorer, et d'élaborer des solutions pour apprendre en fonction de ses capacités et de ses difficultés. Découvrir les différents modes de communication utilisés pour interagir avec la personne TSA. Concevoir et mettre en pratique une activité adaptée pour ce public.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride
Volume horaire	24h TD
Responsable	Géraldine FAUGERON
Contact pour information	geraldine.faugeron@uca.fr
Intervenants	Géraldine FAUGERON
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-18 h
Lieu d'enseignement	Site des Cézeaux, Pole Lardy Vichy. Répartition 50/50 des cours entre Clermont et Vichy en présentiel de manière alternative entre les sites
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 Évaluation initiale : EvC : dossier et situation pédagogique 2^{nde} chance : dossier thématique
Complément d'information, contraintes spécifiques	

RUNNING : NIVEAU DEBUTANT ET INTERMEDIAIRE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Running : ½ Fond, fond, choisir un mode d'entrée dans l'activité et chercher, avec l'enseignant, les moyens pour progresser. Augmenter les ressources permettant une plus grande efficacité. Aller vers plus d'autonomie. Si vous êtes débutants et avez vécu une simple pratique scolaire, chaque séance facilitera la construction de repères propres à chacun pour accéder progressivement à une meilleure connaissance de ses allures spécifiques. Construction d'outils pour mieux gérer sa vie physique actuelle et future. Faciliter l'intégration pour une meilleure vie sociale. Si vous êtes plus « confirmés » et avez vécu une expérience dans l'activité en club, vous apprendrez comment vous préparer pour un objectif en construisant votre propre plan d'entraînement. Construction d'outils pour mieux gérer sa vie physique actuelle et future. Faciliter l'intégration pour une meilleure vie sociale.
Modalités d'enseignement	☐ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 6h TD
Responsable	Vincent PHILIPPON
Contact pour information	vincent.philippon@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Vincent PHILIPPON Professeur d'EPS – Entraîneur 2 ^e degré de course Hors Stade
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi de 13h30 à 15h30
Lieu d'enseignement	Piste extérieure de 400 m Complexe sportif des Cézeaux
Capacité d'accueil	25 par créneau et par semestre
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15 par créneau et par semestre
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : contrôle continu et constitution d'un dossier (carnet d'entraînement relatant des 12 séances effectuées) Contrôle continu et surtout pratique. Il sera demandé à l'étudiant de tenir à jour son carnet d'entraînement. Ce document à transmettre à l'enseignant en fin de semestre fera partie de l'évaluation. Prise en compte de l'investissement personnel et des progrès. Evaluation des acquis au cours des séances par des tests et observation des diverses situations. 2^{nde} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

VOLLEY-BALL DEBUTANT

Thématique : Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et conte contenu	<u>Découvrir le volley-ball</u> : acquérir les conduites motrices spécifiques à l'activité volley-ball, en comprendre les enjeux individuels et collectifs ; Participer à l'organisation d'un tournoi de volley-ball pour les étudiants ; <u>S'engager dans une pratique physique</u> : vers une gestion de sa vie physique d'adulte sur les thèmes de la santé, la sécurité, l'autonomie et la coopération avec autrui ; <u>Solliciter chez les étudiants une réflexion sur leur pratique</u> : Se connaître lors de la pratique physique ; S'accepter, accepter les autres : élaborer des outils stratégiques en équipe ; Comprendre les mécanismes de l'apprentissage moteur (apprendre à apprendre).
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☒ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 24 hTD plus 6 heures en pratique complémentaire dans le cadre de la co-organisation d'un tournoi de Volley-ball pour les étudiants.
Responsable	François PARROT
Contact pour information	francois.parrot@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	François PARROT Professeur EPS Agrégé
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre : 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	2 ^{ème} semestre : Vendredi de 15h00 à 17h00
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd / Grande et petite Halle
Capacité d'accueil	36 personnes maximum par semestre
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	12 personnes minimum
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre <u>Évaluation initiale</u> : Evaluation continue <u>2^{nde} chance</u> : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	<u>Rappel</u> : Cette UE libre s'adresse uniquement aux étudiants débutants en Volley-ball : n'ayant pas joué en club, n'ayant pas pris le volley-ball en option au baccalauréat. L'enseignant se réserve le droit de refuser l'étudiant en cas de non-respect des conditions. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

YOGA DEBUTANT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Apprentissage de séries posturales de Hatha Yoga dans une perspective de santé de bien-être et de gestion de sa vie physique
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10 hTD
Responsable	Alexandre Mavel
Contact pour information	alexandre.mavel@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Alexandre Mavel Professeur EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre : 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 15h00 à 17h00 (salle de danse)
Lieu d'enseignement	Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon - Clermont-Fd Salle annexe du SUAPS
Capacité d'accueil	40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité :</u> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 <u>Évaluation initiale :</u> Evaluation continue et constitution d'un dossier Contrôle continu et terminal des postures enseignées +travail de recherche documentaire. <u>2^{nde} chance :</u> Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

UE LIBRES HORS CRENEAU DEDIE

Ces UE libres ne sont pas proposées le vendredi après-midi du 2nd semestre. En conséquence, vous devez d'abord prendre connaissance de votre emploi du temps et vous assurer de votre disponibilité avant de procéder à l'inscription pédagogique.



Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations

SENSIBILISER A L'EGALITE, LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES et DISCRIMINATOIRES (VSSD)

Thématique : Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations

Composante / Service dispensant l'UE : Direction de la vie étudiante

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs : • Acquérir des connaissances théoriques sur la lutte pour l'égalité et contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles • Être en mesure d'organiser des événements /outils de sensibilisation à l'égalité, la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSS) à destination des étudiant-es Contenu : Après un enseignement théorique sur les notions d'égalité et de discrimination (Approche sociologique et juridique des discriminations et des VSSD) , les étudiantes et étudiants devront organiser une action de sensibilisation (outil/événement) sur ces thématiques auprès du public étudiant (mois de mars) prenant en compte les notions théoriques acquises. (<i>ciné-débat, quizz, jeux...</i>).
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 18H TD + organisation d'un événement Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 15h
Responsable	Claire BERTHONNEAU
Contact pour information	claire.berthonneau@uca.fr
Intervenants	Claire BERTHONNEAU
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : mi-octobre
Créneau horaire pour les cours en présence	vendredi 14h-17 h (mi-octobre-fin janvier) + 2 créneaux d'accompagnement au projet entrant février et mars (horaire définit avec les groupes de travail)
Lieu d'enseignement	Centre ville
Capacité d'accueil	30 par groupe
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	20
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 Évaluation initiale : EvC : notions théoriques + évaluation de l'évènement organisé 2^{nde} chance : oral de 20 mn
Complément d'information, contraintes spécifiques	

Internationalisation



ACCUEIL, ECHANGES et PARTAGE

Thématique : Internationalisation

Composante / Service dispensant l'UE : Centre FLEURA / DRIF

Objectifs pédagogiques et contenu	But de l'UE : Valoriser l'expérience de parrainage et l'engagement dans le buddy program de l'UCA. Accompagner des étudiants internationaux dans leur future intégration à l'université, s'enrichir sur le plan interculturel et pratiquer des langues étrangères. Déjà inscrit.e.s au programme de parrainage (Buddy Program) de la DRIF, les étudiant.e.s : - suivront des séances sur les codes socio-culturels avec des enseignant.e.s spécialistes de différentes régions du monde (Asie, Mondes arabes, Europe de l'Est, Amérique du Nord, Amérique du Sud) - accompagneront les étudiant.e.s du Centre FLEURA (centre d'enseignement du français langue étrangère) dans leur future intégration universitaire à travers diverses activités - et organiseront des manifestations culturelles encadrées par le Centre FLEURA pour mettre en valeur l'interculturalité à l'université, en faisant appel à leurs qualités humaines et créatives.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence 20h)
Volume horaire	10h TD + organisation et animations activités Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 25h
Responsable	Sébastien GENESTE Sebastien.GENESTE@uca.fr
Contact pour information	Yvette VERBARD Yvette.VERBARD@uca.fr
Intervenants	Bénédicte SISTO, Natalia PRONINA, Lu LIU, Habib Boussaadia, Frédéric GRACIA : UFR LCC / Sébastien GENESTE : Centre FLEURA
Calendrier des enseignements	☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre
Créneau horaire pour les cours en présence	vendredi après-midi (2h, horaire à préciser en fonction des enseignements)
Lieu d'enseignement	Site Carnot, CLM
Capacité d'accueil	30
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	20
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 Évaluation initiale : présentation des activités et manifestations organisées + implication, présence et participation. 2^{nde} chance : Oral reliant l'expérience apportée par l'UE et la réflexion sur l'interculturalité.
Complément d'information, contraintes spécifiques	Pour les étudiant.e.s non francophones, un niveau C1 en français est exigé L'inscription au Buddy program de l'UCA est requise en amont en contactant : buddy-program.drif@uca.f

COMMUNIQUER EN ANGLAIS

Thématique : Internationalisation

Composante / Service dispensant l'UE : SCLV / IAE

Objectifs pédagogiques et contenu	Être capable d'évoluer dans un contexte interculturel. Être capable de communiquer et d'interagir dans l'environnement quotidien. Être capable de communiquer dans un contexte universitaire, ainsi que d'améliorer ses performances à l'oral et à l'écrit.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☒ cours en ligne ☐ hybride (TEAMS, présentiel, comodal)
Volume horaire	24 h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10 h
Responsable	Fabien ROUX fabien.roux@uca.fr
Contact pour information	Fabien ROUX
Intervenants	FABIEN ROUX / Patrick BARRETT
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire Septembre à février
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13 h - 18 h
Lieu d'enseignement	Site Jaude ou Site Rotonde ou Site Service Commun des Langues Vivantes
Capacité d'accueil	24
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 Évaluation initiale : évaluation continue sous forme de l'épreuve DCL (Diplôme des Compétences en Langues) 2^{nde} chance : entretien oral de 10 minutes
Complément d'information, contraintes spécifiques	Niveau B1 en anglais selon le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) validé par un test de positionnement effectué en amont. Contacter les responsables de formation avant toute inscription.



STAR « STUDYING THE AUVERGNE AS A REGION »

Thématique : Internationalisation

hybride

Composante / Service dispensant l'UE : Service Commun des Langues Vivantes

Partenaire du service qui propose l'UE : Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF)

Objectifs pédagogiques et contenu	Get to know Auvergne from the inside! This one-of-a-kind elective course ("UE libre"), taught entirely in English, invites international students to explore the region through guided visits to its most iconic historical and cultural sites. Offered by the Service Commun des Langues Vivantes (SCLV) in partnership with the International Relations Office, the course is available in both the Fall (S1) and Spring (S2) semesters, with the same content available each term. It's a perfect opportunity to discover the landscapes, heritage, and lifestyle that make Auvergne such a special part of France.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24 h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10 h
Responsable	Saulo NEIVA – Directeur Saulo.NEIVA@uca.fr
Contact pour information	Olivier KAJFASZ – Coordinateur administratif - SCLV 04 73 40 85 13 olivier.kajfasz@uca.fr
Intervenants	Anne IOTZ, Service Commun des Langues Vivantes, Gilmour FONTAINE Service Commun des Langues Vivantes, Benjamin VAN WYK DE VRIES Laboratoire Magmas et Volcans, Department of Geology, Frederic SURMELY, Archéologue.
Calendrier des enseignements	☒ 1 ^{er} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre Début des activités : Septembre
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h30-15h30. Les sorties terrain seront fixées ultérieurement
Lieu d'enseignement	Centre des Langues et du Multimédia (CLM)
Capacité d'accueil	24
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Attendance: Students may miss up to two sessions. Beyond that, attendance will be considered insufficient and will result in a failing grade. Ongoing Assessment: Students will complete a travel journal documenting their experiences and reflections throughout the course. Make-up Assessment: For those needing a second attempt, a 10-minute oral exam will be held.
Complément d'information, contraintes spécifiques	Niveau B2/C1 en anglais selon le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) Niveau B1 en français selon le CECRL Prendre contact avec le responsable de l'UE.



Numérique



VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Thématique : Numérique

Composante / Service dispensant l'UE : EUIP

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Associations de vulgarisation scientifique et Art, Recherche, Technologie, Science (A.R.T.S.)

Objectifs pédagogiques et contenu	Pédagogie : Le but de cette UE est de proposer aux étudiants, à travers un lien avec une ou plusieurs associations de vulgarisation scientifique, des actions auprès d'écoles, de collèges ou de lycées, sur des thématiques liées à l'intelligence artificielle ou la robotique. Les sujets seront définis chaque année. L'association A.R.T.S. propose une thématique autour du sujet : "faire danser des robots humanoïdes". Il s'agit de travailler sur le codage, les capteurs et actionneurs. Ceci débouchera sur des ateliers pour enfants, jeunes et moins jeunes dans les écoles, médiathèques, tiers lieux, centres de loisir ou villages "Art et science". Pour les étudiants c'est une ouverture d'esprit supplémentaire vers la vulgarisation scientifique et à terme de devenir bénévoles ou animateurs dans des associations d'éducation populaire ou des centres de culture scientifique. La collaboration entre les étudiants et un expert en vulgarisation scientifique est une action pour former et ouvrir aux techniques d'animations. Contenu : Cours sur l'animation scientifique : construction du projet Compétences acquises : - Savoir créer un projet de vulgarisation scientifique - Savoir animer un atelier de vulgarisation scientifique - Savoir travailler en équipe - Savoir communiquer avec un public - Savoir s'adapter à un public - Savoir travailler avec des enfants
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 3 h CM + 20 h de projet Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 30 heures
Responsable	Thierry Chateau thierry.chateau@uca.fr
Contact pour information	Pierre Bonton 0662822786 bonton.pierre@orange.fr site: www.artscience.jimdo.com
Intervenants	Pierre Bonton, retraité de l'UCA, et différents professionnels de la vulgarisation scientifique
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre 2024
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi après-midi
Lieu d'enseignement	Salle de projet à l'UFR ou locaux de l'association A.R.T.S.
Capacité d'accueil	6 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	6 étudiants
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3h Évaluation initiale : Mémoire + soutenance orale (20 mn) 2^{nde} chance : Mémoire + oral (20 mn)

Professionnnalisation



CREATION FICTIVE D'ENTREPRISES - MINI-M

Thématique : Professionnalisation

Service dispensant l'UE : La Fabrique, réussite orientation insertion

Partenaire du service qui propose l'UE (le cas échéant) : Entreprendre Pour Apprendre

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs : former et accompagner les étudiants dans des projets fictifs de création d'entreprise Contenus : - Phase d'idéation - Business Model Canva - Cahier des charges - Rôles dans l'équipe - Budget - Pitcher son projet
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride
Volume horaire	20h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 20h
Responsable	Guillaume ANDRIEUX, responsable du Pôle Poursuite d'études et Insertion Professionnelle, à La Fabrique.
Contact pour information	Guillaume.andrieux@uca.fr
Intervenants	La Fabrique, Clermont Auvergne Pépite, Entreprendre pour Apprendre, entreprises partenaires
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Dix séances de fin janvier aux vacances de printemps.
Créneau horaire pour les cours en présence	Mardi 18h – 20h
Lieu d'enseignement	Au KAP en présentiel, sur Teams en distanciel
Capacité d'accueil	60
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 6 Évaluation initiale : présentation en forum face à un jury extérieur. 2^{nde} chance : oral de rattrapage
Complément d'information, contraintes spécifiques	Le travail se déroule en équipes de 5 étudiants, travaillant sur une création fictive d'entreprises. Cette activité est aussi ouverte hors UE libre à tous les étudiants, sur la base du volontariat.

ETUDIANT ENTREPRENEUR

Thématique : Professionnalisation

hybride

Composante / Service dispensant l'UE : Clermont Auvergne PEPITE

Objectifs pédagogiques et contenu	Formation et accompagnement au projet de création d'entreprise d'étudiant-entrepreneur.
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride
Volume horaire	24h TD
Responsable	Betty.teixeira@uca.fr
Contact pour information	pepите@clermont-auvergne-inp.fr
Intervenants	Partenaires de l'écosystème de la création d'entreprise + BAIP + référents entrepreneuriat des composantes
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : entrée possible sur le premier trimestre universitaire
Créneau horaire pour les cours en présence	Ateliers de formation principalement le soir de 17H30 à 19H30 car pluridisciplinaire et ouvert à l'ensemble des étudiants du territoire
Lieu d'enseignement	Variable
Capacité d'accueil	Illimité
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de minimum
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : assiduité obligatoire <u>Évaluation initiale</u> : dossier d'évaluation du projet de création d'entreprise (début mai 2026) <u>2^{nde} chance</u> : dossier d'évaluation du projet de création d'entreprise juillet 2026
Complément d'information, contraintes spécifiques	Être porteur d'un projet de création d'entreprise et avoir obtenu le statut national d'étudiant-entrepreneur Informations et inscriptions auprès de pepите@clermont-auvergne-inp.fr Candidatures jusqu'au 10 janvier 2026



FAIRE DES SCIENCES À L'ÉCOLE

Thématique : Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : Maison pour la science en Auvergne

Objectifs pédagogiques et contenu	Dans le cadre d'une mise en stage et pour développer dans les classes un enseignement reposant sur la démarche d'investigation du chercheur, le dispositif « Partenaires scientifiques pour la classe », porté localement par la Maison pour la science en Auvergne, service de l'UCA, rapproche des scientifiques — <i>chercheurs, ingénieurs, techniciens, étudiants en formation scientifique</i> — et des enseignants du primaire. L'objectif est d'accompagner un professeur des écoles dans la préparation et la réalisation de séances de sciences ou de technologie en classe. L'étudiant accompagnant apporte son soutien, son expertise et ses connaissances scientifiques pour concevoir et animer des activités expérimentales, en partenariat avec le professeur des écoles. Ce partenariat permet de renforcer l'aisance du professeur des écoles dans l'enseignement des sciences et de la technologie, tout en offrant aux élèves une immersion concrète dans le monde scientifique. L'étudiant accompagnant intervient dans la classe sur plusieurs séances et agit en tant que partenaire avec le professeur des écoles qui garde la responsabilité pédagogique de la classe. (pour info : https://fondation-lamap.org/formez-vous-a-votre-rythme/partenaires-scientifiques-pour-la-classe) - construction du projet scientifique avec le professeur des écoles - bibliographie et travail personnel pour apporter des idées au projet - séances d'échange avec l'enseignant-chercheur référent du module - séances d'accompagnement en classe : au moins 5 selon le projet de l'enseignant du primaire
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 20h
Responsable	Philippe BOUCHARD David FEBVRE (MPSA)
Contact pour information	Philippe BOUCHARD philippe.bouchard@uca.fr 04.73.40.74.72 David FEBVRE david.febvre@uca.fr 04.73.40.70.48
Intervenants	
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : les activités en classe peuvent démarrer dès le mois de janvier de l'année scolaire. Les activités de préparations peuvent être anticipées sur le semestre précédent
Créneau horaire pour les cours en présence	Une après-midi par semaine, selon les contraintes de l'étudiant accompagnant et de l'école
Lieu d'enseignement	MPSA (maison pour la Science en Auvergne) + écoles de l'académie de Clermont
Capacité d'accueil	20
Effectif minim. pour ouvert. UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 Évaluation initiale : EvC : un mémoire + un oral 2^{nde} chance : EvC : un mémoire + un oral
Complément d'information, contraintes spécifiques	Les étudiants qui veulent s'investir dans ce projet d'accompagnement d'un projet de science en classe doivent absolument contacter le responsable de l'UE avant leur choix d'UE libre 

Culture



ARTS DU CIRQUE

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Un atelier pour se découvrir, se rencontrer, rencontrer les autres autour d'une pratique circassienne ludique, variée et adaptée à chacun. Un atelier pour aiguïser sa curiosité, élargir ses possibles dans la pratique des portés acrobatiques, du trapèze et du tissu. Un atelier pour partager une expérience artistique en participant à une valorisation scénique collective en fin de cycle.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	30h TD (réparties en 3 sessions de 10h)
Responsable	Yoann SARRAT : Yoann.SARRAT@ext.uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Mehdi MEKKAOUI, animateur et coordinateur pédagogique à l'école de cirque de la ville de Clermont-Ferrand et Luciana Espinoza Macas, enseignante à l'école de cirque. Chaque session sera co-animée par un artiste circassien professionnel.
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : novembre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredis et samedis 10h-12h/14h-17h Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	2 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

BANDE DESSINÉE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Il s'agit d'un atelier de création artistique consacré à la production de Bandes dessinées. Il sera abordé dans un premier temps, les connaissances requises du vocabulaire et des techniques appropriées à la réalisation de planches BD. Les participants concevront, créeront des planches BD en lien avec les thématiques portées par le SUC ou qu'introduiront les partenaires universitaires
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50h TD
Responsable	Lionel BALARD : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Jean Marc BOROT, caricaturiste et illustrateur
Calendrier des enseignements	☐ 1 ^{er} ou 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre
Créneau horaire pour les cours en présence	Lundi 18h à 21h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	6
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

BEATMAKING ET MUSIQUES URBAINES

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE (le cas échéant) : Clermont Auvergne Métropole

Objectifs pédagogiques et contenu	Le beatmaking, c'est l'art du recyclage et de la transformation sonore. Un processus de création musicale qui puise sa matière première dans l'environnement sonore qui nous entoure. Durant ce cycle d'ateliers, les étudiants vont apprendre les bases de la production musicale urbaine.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	30h TD
Responsable	Franck-Olivier Schmitt : Franck-Olivier.SCHMITT@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Valentin Sauvagnat
Calendrier des enseignements	☒ 1 ^{er} ou 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mercredis de 19h à 21h30 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	6 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT -évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

CARNET DE VOYAGE - ILLUSTRATION

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier est tout d'abord consacré à la découverte et l'exploitation du festival « Carnets de voyage » et autres ressources régionales relevant du champ de l'illustration et du rapport texte-image. Durant l'année, les participants découvriront et exploiteront une diversité de pratiques plastiques et graphiques à des fins de réalisation de leur propre carnet de voyage (fictif ou pas).
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50h TD
Responsable	Lionel BALARD : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Samuel CHARDON, dessinateur, illustrateur, carnettiste
Calendrier des enseignements	☐ 1 ^{er} ou 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 29 septembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Mardi de 17h30 à 20h30 + 2 samedis (à définir ultérieurement) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	5 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

CHORALE MULTICULTURELLE

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	La chorale représente une opportunité unique pour les étudiants étrangers de se rassembler autour de la musique, d'apprendre les uns des autres, et de partager leur richesse culturelle avec la communauté universitaire. C'est une démarche qui promeut l'inclusion, la diversité et l'échange, tout en enrichissant la vie culturelle de l'université.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	40 h TD
Responsable	Franck-Olivier Schmitt : Franck-Olivier.SCHMITT@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Valeriia Malikhova, chanteuse, cheffe de chorale
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	12 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

CHORALE UNIVERSITAIRE

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Association « La Chorale universitaire »

Objectifs pédagogiques et contenu	Contrairement à ce que son nom laisse à penser, la Chorale Universitaire est ouverte à tous·tes ! Depuis 60 ans, elle rassemble choristes de tous âges, novices ou expérimenté·e·s, et constitue ainsi un joyeux melting-pot d'étudiant·e·s, jeunes et moins jeunes actifs, et retraité·e·s. Les maîtres-mots sont motivation, assiduité, goût de la musique et envie de faire chœur.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	115h TD
Responsable	Franck-Olivier SCHMITT : Franck-Olivier.SCHMITT@uca.fr
Contact pour information	Courriel : choraleuniversitaire@gmail.com Site : https://choraleuniversitaire.fr/ Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Michel FLORIOT, chef de chœur
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Lieu d'enseignement	UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026) et lieux de concerts
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT -évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Inscription auprès du chef de chœur au début des premières répétitions en amont de votre inscription IPWeb.



CINEMA ET CREATION SONORE

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Réaliser un film expérimental composé d'images de fictions mais dont le processus de fabrication et la narration débiteront par la création sonore. Après s'être interrogé sur l'image, beaucoup de cinéastes des années 70 vont expérimenter différentes techniques qui interfèrent, voire contredisent ce qui est représenté sur l'écran.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	48h TD
Responsable	Caroline Lardy Caroline.LARDY@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Chloé LEBLOND, réalisatrice radio (France Culture) et Ludovic Chavarot, producteur radio (France Culture)
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Lieu d'enseignement	UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026) et lieux de concerts
Capacité d'accueil	8 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT -évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Inscription auprès du chef de chœur au début des premières répétitions en amont de votre inscription IPWeb.

CINÉMA EXPÉRIMENTAL

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire du service qui propose l'UE : Festival Traces de Vies, Court métrage, Vidéoformes, ESACM

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier propose une initiation à la pratique expérimentale et artisanale du cinéma. A partir de l'étude de gestes de cinéastes qui travaillent la matérialité de l'image (argentique ou numérique) entre arts plastiques et cinéma, l'atelier proposera aux participant.e.s d'expérimenter l'hybridation des formes, le found footage ainsi que l'intervention sur pellicule.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	36h TD
Responsable	Caroline LARDY : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Nelly GIRARDEAU, réalisatrice de documentaires de création et chargée de cours à l'ESACM
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h – 17h (tous les 15 jours) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE (Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Capacité d'accueil	8 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Évaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

CINÉMA SANS CAMERA

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Festival Traces de Vies, Court métrage, Vidéoformes, Archives départementales du Puy-de-Dôme.

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier vise à la compréhension du phénomène de l'archive cinématographique amateur à travers la réalisation d'un film de montage selon des modalités variables. Il s'agit d'un partenariat avec les Archives Départementales du Puy-de-Dôme.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	48h TD
Responsable	Caroline LARDY : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Gilles BERGER, PRAG Arts plastiques certifié Cinéma-UCA. Référent académique pour les formations en cinéma.
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi de 16h à 18h (Horaires disponibles sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	8 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

CINE-DANSE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE (le cas échéant) :

Objectifs pédagogiques et contenu	Initiation aux techniques de tournage et à l'anthropologie visuelle appliquées à la danse. Les participant·es explorent le cadrage, les mouvements de caméra et l'observation filmique pour développer un regard sensible sur le corps en mouvement. L'atelier alterne expérimentation, captation et réalisation de courtes séquences vidéo.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	20h TD
Responsable	Caroline LARDY : caroline.lardy@uca.fr / Yoann SARRAT : yoannsarrat@free.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Caroline LARDY et Yoann SARRAT
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier 2027 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Lieu d'enseignement	Salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	10 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT -évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

CREATION CHOREGRAPHIQUE

CORPS ET VOIX, DANSES ET PAROLES

Tématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier a pour objectif la création d'une forme chorégraphique contemporaine teintée de danse Hip Hop qui mêlera danse, voix et prise de parole, ce dans une forme déambulatoire. Les étudiants dans différents lieux/espaces extérieurs et intérieurs avec engagement et simplicité. Rigueur et assiduité seront nécessaires et demandées dans cette aventure à la fois personnelle et collective.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50h
Responsable	Yoann SARRAT, responsable du secteur Cirque-Danse
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Stéphanie Jardin, compagnie Soon
Calendrier des enseignements	☒ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre Début des activités : janvier 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Des jeudis (18h00-21h30) et week-end Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	14 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EVT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

CRÉATION LITTÉRAIRE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (Département de Lettres modernes), Festival Littérature au Centre, DRAC Rhône-Alpes Auvergne, Maison des Écrivains, Les Volcans et BibliAuvergne.

Objectifs pédagogiques et contenu	Ecrivain.es apprenti.es ou confirmé.es, venez expérimenter la pratique de l'écriture littéraire, avec des propositions d'écriture et de lecture en lien avec la thématique du Festival Littérature Au Centre (Littérature et faits divers). Vous pourrez tout au long de l'année, lire et échanger avec le groupe, rencontrer et écrire avec des auteur.e.s publié.e.s dans des maisons d'éditions nationales.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50h TD
Responsable	Myriam LEPRON : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Myriam LEPRON, professeure agrégée de Lettres Modernes et responsable du secteur Lire-Ecrire, co-responsable du Master L Créa, co-organisatrice du festival Littérature Au Centre, accompagnée d'écrivains invités et de l'auteur(e) en résidence.
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mercredis de 14h à 16h
Lieu d'enseignement	Salle Pierre Marchant, Bât Paul Collomp
Capacité d'accueil	5 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

CREATION PLASTIQUE 2D ET 3D

PEINTURE, COLLAGE ET DISPOSITIFS PLASTIQUES

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Lieu d'expérimentation et de recherches personnelles qui permettra aux participants de découvrir ou d'appréhender des techniques picturales variées et de réaliser des dispositifs muraux 2D référant aux enjeux de la couleur, de la matière et de l'image. Il pourra être abordé, quelques aspects de l'œuvre picturale en trois dimensions.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50h TD
Responsable	Lionel BALARD lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Valérie PERRET-REMORDS, Artiste plasticienne et graveuse, , diplômée d'un CAPES d'Arts Plastiques.
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 15 octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mercredis 18h-21h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	6 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée <u>Evaluation initiale</u> : EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

DANSE CONTEMPORAINE – ÉCRITURE AU PLATEAU

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier d'écriture chorégraphique est ouvert à toutes personnes désireuses de découvrir une approche singulière de la danse, que vous la pratiquiez ou non. Il s'adresse à tous. Danseurs ou non-danseurs, petits, grands, agiles, gauches, souples ou raides, jeune ou moins jeune.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	60hTD
Responsable	Yoann SARRAT : yoannsarrat@free.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Sandrine Sauron, compagnie PopLité
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre Début : Date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Certains mercredi 17h30 - 20h30 et certains week-end Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	10 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

DESIGN DE MODE - DU DESSIN AU COSTUME

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier aura pour but la création d'un costume, qui sera porté et utilisé dans l'atelier <i>Danse contemporaine - Danse de gestes</i> . Nous traverserons toutes les étapes de fabrication d'une pièce textile : du dessin, au patronage, à l'assemblage, jusqu'au costume final (néophytes en couture bienvenus !)
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	45h TD
Responsable	Lionel BALARD : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Jeanne CHOPY, artiste, chorégraphe et directrice artistique d'un lieu d'art contemporain : Le Basculeur (Isère)
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	3
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

DESSIN ET TECHNIQUES GRAPHIQUES

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire du service qui propose l'UE : MARQ, Les arts en balade, ARPA, Semaine de la poésie, Galerie municipale d'art contemporain de Chamalières

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier s'adresse à un public débutant ou confirmé. L'atelier permet une pratique assidue et objective du dessin ; pratique qui s'avère décisive pour appréhender le monde visible, réel ou pour jeter les bases d'un projet créatif, artistique et singulier. Les participants seront amenés à découvrir et à utiliser une grande diversité de techniques graphiques afin de réaliser une pluralité de dessins.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50h TD
Responsable	Lionel BALARD lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Manuel ALBA, graphiste, plasticien
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 6 octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mardis 18h-21h30 (dates précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	5 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT -évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

DESSIN, GRAVURE ET TECHNIQUES D'IMPRESSION

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire du service qui propose l'UE : Semaine de la poésie, l'AMAC et la Revue de poésie ARPA

Objectifs pédagogiques et contenu	Il s'agit d'un atelier de création artistique consacré aux diverses techniques de gravure et d'impression : linogravure, gravure sur bois, pointe sèche, impression sur polystyrène extrudé... A partir de leurs dessins les participants seront amenés à concevoir, créer et mettre en œuvre des expositions dont le contenu artistique se référera au thème porté par le SUC qui change chaque année. Ils participeront à l'édition d'un recueil illustré « <i>Gravure et poésie</i> » présenté lors d'un vernissage en fin d'année universitaire.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50h TD
Responsable	Lionel BALARD : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Lionel BALARD, formateur INSPE- artiste Plasticien-Graveur Alain PUYGRENIER, artiste graveur
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 29 septembre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mardis et mercredis en alternance, de 17h45 à 20h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	INSPÉ Clermont-Auvergne - 36, avenue Jean Jaurès à Chamalières – salle E 301
Capacité d'accueil	6 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

DOCUMENTAIRE - EXPLORER LE REEL

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire du service qui propose l'UE : Festival Traces de Vies, Court métrage, Vidéoformes.

Objectifs pédagogiques et contenu	Initiation aux techniques légères de réalisation en cinéma documentaire avec un point de vue personnel sur un sujet tiré de la réalité.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	48h TD
Responsable	Caroline LARDY : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Caroline LARDY, Maître de conférences en cinéma à l'UCA et anthropologue-cinéaste.
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : début octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Mardi 18h00-20h00
Lieu d'enseignement	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	6 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT -évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

ECRITURE ET GRAVURE - ATELIER 25#

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : 25 Gisèle Halimi

Objectifs pédagogiques et contenu	L'art en partage : écriture et gravure autour de la thématique « Faits divers » en partenariat avec le Festival Littérature Au Centre. Travail en binôme avec des étudiant.es et les femmes du 25 Gisèle-Halimi, pour une expérience de pratique artistique hybride, sociale et collaborative.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	40h TD
Responsable	Myriam LEPRON : Myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Pierre Jourde, Graveur et Plasticien. Maîtrise d'Histoire de l'Art contemporain à Clermont Ferrand, formation dans différents ateliers d'artistes professionnels de la région Auvergne.
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 25 septembre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredis 13h-17h (Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Au sein de l'Association 25 Gisèle Halimi, 25 rue Lucie et Raymond Aubrac, 63000 Clermont-Ferrand, horaires précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026.
Capacité d'accueil	2 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2^{nde} chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

HOP'ART

Thématique : Culture

Services dispensant l'UE : Service Santé Etudiant - Service Université Culture

Partenaire du service qui propose l'UE : Service Université Culture (SUC), Festival de films documentaires Traces de vies, CHU

Objectifs pédagogiques et contenu	Mise en œuvre d'actions culturelles, en lien avec les arts plastiques et le film documentaire, en direction des jeunes personnes hospitalisées en milieu psychiatrique (CMP A Unité Chopin). Conception et animation des séances, des expositions et d'un carnet de récits.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	50h TD
Responsable	Laurent GERBAUD ; Directeur Service de Santé Etudiant
Contact pour information	Service de Santé Etudiant 25, rue Etienne Dolet - 63037 Clermont-Ferrand - Tél : 04 73 34 97 20 - Courriel : ssu@uca.fr Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Laurent Delaire, plasticien avec les équipes médicales du CMP A (CHU)
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 14 octobre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mercredis 20h-22h (cf. calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	CHU (Centre Médico-Psychologique A – Unité Chopin) (détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Capacité d'accueil	4
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

INSPIRATIONS : DANSE IN SITU

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Projet chorégraphique en danse contemporaine s'inspirant des lieux, en expérimentant les corps dans une architecture dessinée afin de raconter les espaces de manière singulière. Initiation aux techniques de la danse contemporaine, au travers l'improvisation, l'écriture chorégraphique de la Compagnie, mais aussi des ateliers où chacun aura l'opportunité de construire sa propre danse selon leurs ressentis dans les espaces investis. Il s'agit d'un travail collectif qui nécessite la présence de tous à chaque atelier et qui engage une réflexion entre le corps et l'architecture.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	50hTD
Responsable	Yoann SARRAT: yoannsarrat@free.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Sylvia DELSUC, compagnie Jaïs
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre Début des activités : date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	10
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

LECTURES URBAINES

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire service qui propose l'UE : Festival Littérature au Centre, Bibliothèque universitaire, ...

Objectifs pédagogiques et contenu	Timides, exubérants, curieux, venez pratiquer la lecture à voix haute en compagnie de professionnelles.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	86h TD
Responsable	Myriam LEPRON : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Myriam LEPRON, professeure agrégée de Lettres Modernes et responsable du secteur Lire-Ecrire, co-responsable du Master L Créa, co-organisatrice du festival Littérature Au Centre ; Marielle COUBAILLON, comédienne et metteuse en scène (Cie Show Devant) ; Rachel DUFOUR, comédienne et metteuse en scène (Cie Les guêpes rouges-théâtre) ; Noëlle MIRAL, comédienne et metteuse en scène (Collectif Bruit des Cloches, Cie Les guêpes rouges-théâtre) ; Fatou DICKO, comédienne, metteuse en scène compagnie G.A.L.A, voix-off, réalisatrice animatrice radio Stéphanie JARDIN, chorégraphe de la Cie Daruma.
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Samedi 3 octobre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Le samedi 03 octobre 2026 toute la journée puis les jeudis de 18h à 20h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	4
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

LE PUY DU BOUCAN

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Le Puy du Boucan est un groupe festif influencé par les rythmes des musiques du monde. Il propose un répertoire énergique fait de compositions originales dont certaines sont créées en groupe. Cet ensemble regroupe plusieurs familles d'instruments acoustiques : percussions, cuivres, bois, cordes mais pas uniquement, les instruments traditionnels et les amplis sont les bienvenus. L'écoute, le partage et l'envie d'apprendre sont les moteurs de ce groupe. Un niveau minimum de 3 ans de pratique instrumentale est requis et la lecture de partition est vivement recommandée.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	60HTD
Responsable	Charles MAGRON : charles.magron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Pierre LARRAT
Calendrier des enseignements	☐ 2^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	10 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

CREATION M.A.O.

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier MAO est destiné aux étudiants désirant se former à l'apprentissage ainsi qu'à la création musicale à travers les outils et logiciels de production sonore. L'aboutissement est de produire, en fin d'atelier, une création sonore que l'étudiant aura développée durant cette période.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	40h TD
Responsable	Charles MAGRON : charles.magron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Philippe Goi, compositeur et arrangeur, enseignant de MAO au Conservatoire de Clermont-Ferrand
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : : Octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mardis 18h-20h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	A déterminer (voir détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Capacité d'accueil	3 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Evaluation initiale</u> : EvT -évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>2nde chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

ORCHESTRE UNIVERSITAIRE

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Association Orchestre universitaire de Clermont-Fd

Objectifs pédagogiques et contenu	C'est un orchestre symphonique amateur, ouvert à tous (étudiants, enseignants et non-universitaires) et sans limite d'âge. Sans sélection préalable, mais avec un niveau demandé préférable de fin de 2^{ème} cycle, et au minimum pour les vents. Il suffit de prendre contact avec nous et venir aux premières répétitions de l'année. Concerts chaque fin de trimestre. Renseignements sur http://orchestre-u-clermont.org Inscriptions directement lors des répétitions. Il est conseillé de prendre contact auparavant via la page contact du site internet de l'orchestre.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	80h TD
Responsable	Charles MAGRON : charles.magron@uca.fr
Contact pour information	Orchestre universitaire Courriel : Contact@orchestre-u-clermont.fr Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Daniel Grimonprez, directeur musical
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	15 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) ; non accessible aux débutants. Un programme par trimestre. La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. ATTENTION ! Si vous choisissez l'UE Orchestre universitaire, vous devez impérativement vous présenter auprès du directeur musical au début des premières répétitions en amont de votre inscription pédagogique sur IPWeb. Toute inscription non validée par le directeur musical ne sera pas prise en compte pour l'évaluation.



THEATRE CONTEMPORAIN ET SOCIETE

Thématique : Culture

Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier Théâtre contemporain et société convoque notre monde contemporain et s'empare de sujets en lien avec l'actualité et les questionne. Cette année, la recherche portera sur le thème de l'hospitalité et résonnera avec la si mal nommée « crise des migrants ». Face à la violence institutionnalisée de la politique d'immigration européenne, la scène deviendra un lieu d'accueil pour des voix peu audibles, des voix dissidentes.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50hTD
Responsable	Stéphanie URDICIAN : Stephanie.URDICIAN@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture - 17, rue Paul Collomp 63006 Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Marielle COUBAILLON, Compagnie Show Devant
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre Début : : Vendredi 23 octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	5 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

THÉÂTRE EN ESPAGNOL

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Langues, Cultures et Communication

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Laboratoire théâtral en espagnol proposant une incursion dans le répertoire hispanique contemporain. Travail sur le jeu d'acteur, le corps et la voix, création lumière et sonore, scénographie et montage de textes en espagnol en vue d'une restitution publique. Un parcours du spectateur (sorties théâtrales) est intégré à l'atelier. Objectifs pédagogiques et artistiques : prise de parole en public, capacité d'écoute, de concentration et de mémorisation, engagement, créativité individuelle et collective, pratique de la langue espagnole.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : recherches documentaires et apprentissage de textes
Responsable	Stéphanie URDICIAN Stephanie.Urdician@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Stéphanie URDICIAN, Maîtresse de conférences en Etudes Hispaniques à l'UFR LCC, spécialiste du théâtre hispanique contemporain, en lien avec les créations programmées sur le territoire.
Calendrier des enseignements	☐ 1 ^{er} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Janvier 2027 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Jeudi 17h30-20h30. Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 (https://culture.uca.fr/)
Lieu d'enseignement	Détail sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	5 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <u>Évaluation initiale</u> : EvT Evaluation prenant en compte l'assiduité, l'investissement, la progression et la créativité. <u>2nde chance</u> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un oral d'une durée de 30 minutes.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) Connaissance de la langue espagnole. Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (organisation matérielle, communication). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

THEATRE ET INCLUSION : ETRE LÀ AUTREMENT

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier propose une aventure collective entre étudiants et étudiantes de l'UCA et membres du GEM* (groupe d'entraide mutuelle) TSA (Trouble du spectre autistique) de Chamalières. Il s'agit d'une invitation à travailler autour du thème de la rencontre en partageant plusieurs pratiques artistiques liées au théâtre : écriture, jeu, chant, masque, marionnette. Conçu en partenariat entre la Mission Autisme & TND UCA, le Service Université Culture et le GEM TSA, l'atelier se déroulera en partie à l'université, en partie au GEM, et comprendra également des sorties théâtre. Une restitution, conçue et portée par le groupe, pourra être envisagée à la fin de l'année.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	36HTD
Responsable	Stéphanie URDICIAN : Stephanie.Urdician@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Eléonore ANTOINE-SNOWDEN, Cie Copeau Marteau
Calendrier des enseignements	☐ 2^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre Début des activités : jeudi 01^{ier} octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Jeudis 17h à 19h. Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	4 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

THEATRE ET MARIONNETTES : PLONGEZ DANS LA CREATION

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier propose une aventure collective entre étudiants et étudiantes de l'UCA et membres du GEM* (groupe d'entraide mutuelle) TSA (Trouble du spectre autistique) de Chamalières. Il s'agit d'une invitation à travailler autour du thème de la rencontre en partageant plusieurs pratiques artistiques liées au théâtre : écriture, jeu, chant, masque, marionnette. Conçu en partenariat entre la Mission Autisme & TND UCA, le Service Université Culture et le GEM TSA, l'atelier se déroulera en partie à l'université, en partie au GEM, et comprendra également des sorties théâtre. Une restitution, conçue et portée par le groupe, pourra être envisagée à la fin de l'année.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	50HTD
Responsable	Stéphanie URDICIAN : Stephanie.Urdician@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Eléonore ANTOINE-SNOWDEN, Cie Copeau Marteau
Calendrier des enseignements	☐ 2^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestre Début des activités : vendredi 2 octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Jeudis 14h à 17h. Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026 https://culture.uca.fr/
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	3 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 15 à 30 à minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

THÉÂTRE, MUSIQUE ET INTERCULTURALITE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Centre FLEURA

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier de pratique théâtrale et musicale propose une création collective interculturelle, fruit de la rencontre entre des étudiants francophones (toutes disciplines confondues) et des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile apprenant la langue française dans le cadre du Projet PASREL et du DU Passerelle. Des rencontres avec le public et un parcours du spectateur (sorties théâtre) font partie prenante de la pratique.
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	40h TD par semestre (1 groupe différent par semestre) Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : recherches documentaires, apprentissage de textes, écriture (le cas échéant).
Responsable	Céline EVESQUE Celine.evesque@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Céline EVESQUE, FLE PRCE Lettres Modernes, en lien avec les créations programmées sur le territoire.
Calendrier des enseignements	☒ 1 ^{er} ou 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre (1 groupe au 1^{er} semestre, 1 groupe au 2^{ème} semestre) Début des activités : octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Le mercredi après-midi : 14h-17h + 2 samedis par semestre. Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	2 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Évaluation initiale : EvT Évaluation continue prenant en compte l'assiduité, l'investissement, la progression, la créativité et la qualité de la prestation publique. Les capacités d'analyse, de réflexion critique et d'autonomie seront évaluées à travers la réalisation du portfolio de compétences citoyennes. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un oral (30 minutes de préparation - 15 minutes de passage)
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) Pour participer, aucun prérequis n'est attendu, le désir de vivre une aventure humaine et artistique est indispensable. La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plate-forme dédiée du Service Université Culture.

VOIX A PART ENTIERE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire du service qui propose l'UE : atelier Dessin, gravure et techniques d'impression du SUC

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier se propose d'être un "laboratoire d'improvisation vocale" qui invite chacun à explorer sa voix. En groupe lors des improvisations, les « vocalistes » auront la possibilité d'affirmer leurs propres expressions et de composer des petites formes musicales. Un texte en word rédigé au présent à la troisième personne du singulier et non au « je ».
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride
Volume horaire	40h TD
Responsable	Charles MAGRON : charles.magron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp - 34, avenue Carnot - Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : https://culture.uca.fr/
Intervenants	Marie-Sylviane BUZIN, chanteuse, comédienne et enseignante
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2026 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mercredis 19h-21h30 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2026
Capacité d'accueil	8 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Evaluation initiale : EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. 2^{nde} chance : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.
Complément d'information, contraintes spécifiques	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE) La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de vous inscrire à l'atelier sur la plateforme dédiée du Service Université Culture.

Sport



BADMINTON DEBUTANT

Thématique : Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et conte contenu	Découvrir le badminton : acquérir les conduites motrices spécifiques à l'activité badminton, en comprendre les enjeux individuels et collectifs ; S'acculturer à l'activité dans le cadre des heures complémentaires faites dans les cours du SUAPS (max 3 séances ou 6 heures) ; S'engager dans une pratique physique : vers une gestion de sa vie physique d'adulte sur les thèmes de la santé, la sécurité, l'autonomie et la coopération avec autrui ; Solliciter chez les étudiants une réflexion sur leur pratique ; Se connaître lors de la pratique physique ; S'accepter, accepter les autres dans le cadre d'une activité de duels ; Comprendre les mécanismes de l'apprentissage moteur (apprendre à apprendre).
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 30h : 24 hTD plus 6 heures en pratique complémentaire dans les cours SUAPS.
Responsable	François PARROT
Contact pour information	francois.parrot@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	François PARROT Professeur EPS Agrégé
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre : du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	1 ^{er} semestre : Vendredi de 15h00 à 17h00 Pratique complémentaire dans les cours SUAPS : au choix dans le planning hebdomadaire et sur la période de cours : max 3 séances ou 6 heures).
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd / Grande et petite Halle
Capacité d'accueil	30 par semestre
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	14
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue 2^{de} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Rappel : Cette UE libre s'adresse uniquement aux étudiants débutants dans les activités « sports de raquettes » : badminton et/ou tennis : n'ayant pas joué en club, n'ayant pas pris le badminton ou tennis en option au baccalauréat. L'enseignant se réserve le droit de refuser l'étudiant en cas de non-respect des conditions. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

GOLF – DEBUTANT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Ce niveau s'adresse au joueur débutant. <u>Objectifs</u> : - Pouvoir faire 9 trous en autonomie avec son matériel et s'inclure dans une partie sur un parcours compact ou aménagé. - Mise en jeu, approches simples et putting. - Connaître les règles de base du golf et pour pouvoir compter ses coups dans des situations simples, choisir le matériel adapté à la situation. - Connaître l'étiquette et jouer en sécurité pour soi et pour les autres, respecter le parcours.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne
Volume horaire	Practice plus le Parcours : 24hTD au minimum + travail personnel avec évaluation portant sur les connaissances acquises en salle et sur le terrain.
Responsable	Stéphane VARENNES
Contact pour information	stephane.varennnes@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Stéphane VARENNES, Professeurs EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h-15h ou 15h-17h GOLF de RIOM
Lieu d'enseignement	GOLF de RIOM: 21 avenue Georges GERSHWIN – 63200 RIOM (commune située à 15kms de Clermont train ou covoiturage possible)
Capacité d'accueil	12 par groupe
Effectif minimum pour l'UE	Pas de minimum car effectif commun avec les activités de loisir du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre <u>Évaluation initiale</u> : Evaluation continue Évaluation portant sur : - règlement de golf. - Parcours de putting et parcours 9 trous pitch and putt. <u>2nde chance</u> : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	<u>Impératif</u> : Prévoir une tenue adaptée à la pratique d'un sport et aux exigences du lieu de pratique, chaussures type tennis ou randonnée, Le matériel nécessaire à la pratique du golf (balles et clubs est fourni). Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau

GOLF – PERFECTIONNEMENT / ENTRAÎNEMENT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Ce niveau s'adresse au joueur non débutant, capable au minimum de jouer 9 trous en autonomie sur parcours compact ou pitch and putt. Pouvoir faire 18 trous en autonomie et mettre en place une stratégie adaptée à son niveau de jeu et à l'architecture du parcours. Approche de tous les secteurs de jeu des grands au petit jeu. Connaître les règles de golf et savoir compter ses coups sur des situations plus complexes. Connaître l'étiquette et jouer en sécurité pour soi et pour les autres.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Practice et parcours : 36 hTD au minimum Evaluation portant sur les connaissances acquises sur le terrain.
Responsable	Stéphane VARENNES
Contact pour information	stephane.varennnes@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Stéphane VARENNES Professeur EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	hebdomadaire : Vendredi 13h00 à 17h00 au golf de Riom
Lieu d'enseignement	GOLF de RIOM : 21 avenue Georges GERSHWIN – 63200 RIOM (commune située à 15kms de Clermont train ou covoiturage possible)
Capacité d'accueil	10 par groupe
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de mini car effectif commun avec activités de loisir du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue Évaluation portant sur : - Règlement, étiquette. - Parcours putting, parcours 18 trous, encadrement et tutorat. 2nde chance : Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif : Prévoir une tenue adaptée à la pratique du golf et aux exigences réglementaires du lieu de pratique. Votre matériel nécessaire à la pratique du golf. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

INITIATION À L'ARBITRAGE FOOTBALL, BASKET-BALL ET HANDBALL

Thématique : SPORT

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS / PERF ARBITRAGE

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Acquérir les compétences de base pour arbitrer des matchs universitaires dans les activités Football, Basket Ball et Handball <u>et être pratiquant en tant que joueur dans l'activité choisie pour arbitrer (jouer en club ou en association)</u> Être mis en situation accompagnée d'arbitrage Construire une réflexivité sur sa pratique de l'arbitrage
Modalités d'enseignement	☒ cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours 24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 30h : 24 hTD plus 6 heures en pratique complémentaire dans les cours SUAPS
Responsable	Vincent PHILIPPON
Contact pour information	Simon.boyer@uca.fr Vincent.philippon@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Cadre des fédérations de Football, Basket Ball, Handball ; enseignant du Perf Arbitrage
Calendrier des enseignements	☒ Sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : du 28 septembre 2026 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Pour la partie théorique sur des horaires en soirée ou le vendredi après-midi en fonction des intervenants et selon la programmation des matchs FFSportU
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd Installations sportives municipales et universitaires pour les matchs
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	4 en Football 4 en Basket Ball 4 en Handball
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre. <u>Évaluation initiale</u> : Evaluation continue et constitution d'un carnet d'entraînement relatant des séances effectuées. <u>2nde chance</u> : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

JUDO

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	-Découvrir le judo en tant que moyen d'éducation à la santé. -Développer des habiletés motrices, des attitudes relevant de différents secteurs de la santé : l'axe vertébral, la souplesse, le tonus postural, le schéma corporel, la sécurisation de la chute, la sollicitation de l'appareil cardio-vasculaire. -Apprendre à se fixer des objectifs de progrès personnel.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 18h TD ou 24h TD + travail écrit personnel Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 12 hTD + travail personnel + constitution d'un dossier
Responsable	Gérald GUINARD
Contact pour information	gerald.guinard@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Gérald GUINARD Professeur EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 16h00 - 18h00
Lieu d'enseignement	SUAPS-Stade universitaire : 15 rue Poncillon Clermont-Fd / Dojo (salle de Judo)
Capacité d'accueil	28 par créneau
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 par créneau
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Évaluation continue et constitution d'un rapport écrit (2 pages) du vécu et des ressentis sur le tapis de judo. 2nde chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Niveau requis : : Niveau débutant et intermédiaire (ceintures de couleur, jusqu'à ceinture bleue). Équipement : Les participants(tes) devront être vêtus d'un kimono de judo. Règles de sécurité : Pour garantir la pratique du judo en toute sécurité sont interdits : bagues, montre, bracelet, boucles d'oreille, piercing ou tout autre accessoire pouvant mettre en danger sa sécurité et/ou celle des autres. Règles d'hygiène : prévoir une paire de tongs (ou sandalettes, chaussons...) pour se rendre des vestiaires au dojo. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

MULTI COMBATS

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	-Découvrir les principes fondamentaux de différents sports de combat (Judo, Lutte, grappling, Ju-Jitsu, Boxe Française) à travers les thèmes de la santé, la relation à l'autre, la maîtrise de son corps et l'affirmation de soi. -Développer une meilleure connaissance de soi, de son corps et de ses mécanismes au moyen d'une activité d'opposition de combat (au corps à corps et à distance). -Favoriser une réflexion personnelle sur les activités pratiquées et de leurs apports sur le plan de la formation de soi, à travers un examen critique de son propre vécu.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 18h TD ou 24h TD + travail écrit personnel Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 08 hTD
Responsable	Gérald GUINARD
Contact pour information	gerald.guinard@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Gérald GUINARD Professeur EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h00-16h00
Lieu d'enseignement	SUAPS-Stade universitaire : 15 rue Poncillon Clermont-Fd / Dojo (salle de Judo)
Capacité d'accueil	28 par créneau
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 par créneau
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : évaluation continue et constitution d'un dossier (bilan écrit sur une analyse de son propre vécu dans l'activité) 2^{nde} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Niveau requis : Cette UE s'adresse à tous les étudiants et étudiantes souhaitant découvrir la diversité des sports de combat et leur spécificité. Équipement : Les participants(tes) devront être vêtus d'un kimono, short, tee-shirt (les gants de boxe sont fournis par le SUAPS). Règles de sécurité : Pour garantir la pratique du judo en toute sécurité sont interdits : bagues, montre, bracelet, boucles d'oreille, piercing ou tout autre accessoire pouvant mettre en danger sa sécurité et/ou celle des autres. Règles d'hygiène : prévoir une paire de tongs (ou sandalettes, chaussons...) pour se rendre des vestiaires au dojo. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

MUSCULATION

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Utilisation de l'activité musculation en tant qu'activité support pour : 1/ Développer la connaissance de soi : travail autour de la notion de santé, travail sur la prévention des pathologies liées aux habitudes de vie (déséquilibres musculaires), analyse de profils. 2/ Apprendre à justifier scientifiquement (physiologiquement, anatomiquement...) les exercices, les méthodes d'entraînement utilisés, au service d'un objectif. 3/ Apprendre à construire un programme d'entraînement en relation avec un objectif cohérent, avec un profil. 4/ Apprendre les placements sécuritaires. Ces objectifs constituent les fondements d'une pratique physique raisonnée contribuant à poursuivre les finalités de SANTE, SECURITE et d'AUTONOMIE.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10 hTD
Responsable	Céline MONSAURET
Contact pour information	celine.monsauret@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Céline MONSAURET Professeure EPS Agrégée
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 16h15-18h15
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd / Salle de musculation
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue et terminale. 2^{de} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Seulement niveau débutant dans l'activité musculation. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau

NATATION NIVEAU INTERMÉDIAIRE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenus	Savoir nager la brasse, le crawl ou le dos sur 100 m minimum sans s'arrêter et sans matériel. Être capable d'aller sous l'eau sans difficulté. Permettre aux étudiants d'élargir leur éventail d'accès à la culture des activités corporelles, en vue d'accéder à une pratique régulière et guidée et notamment au travers des activités aquatiques, en augmentant les conduites motrices spécifiques à celles-ci. - Apprendre ou améliorer différentes techniques de nage (brasse, crawl, virages, départs...), - Développer ses capacités d'aisance dans l'eau (aller sous l'eau), ses capacités d'endurance (nager plus longtemps sans s'essouffler) - Apprendre à plonger, apprendre à faire une coulée, apprendre à tourner - Prendre confiance en soi, s'épanouir
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 h
Responsable	Céline MONSAURET
Contact pour information	celine.monsauret@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Céline MONSAURET Professeure EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 14h 16h : uniquement au 1 ^{er} semestre (Céline MONSAURET)
Lieu d'enseignement	Stade Nautique Pierre de Coubertin
Capacité d'accueil	12 sur le vendredi 14h 16h
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 sur le semestre Évaluation initiale : Evaluation continue uniquement pratique. Prise en compte de l'investissement personnel, des acquis et des progrès individuels. Réaliser une épreuve de durée et de sauvetage. 2^{de} chance : Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif : Cette UE ne s'adresse pas aux nageurs ayant déjà pratiqué en club Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

NATATION PRÉ-PERFECTIONNEMENT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenus	Cette UE Libre s'adresse aux étudiants qui ont appris à nager récemment, ne sont pas encore très à l'aise, vite essoufflés et n'osent pas toujours mettre la tête dans l'eau ... Savoir nager au moins 50m sans matériel Permettre aux étudiants d'élargir leur éventail d'accès à la culture des activités corporelles, en vue d'accéder à une pratique régulière et guidée et notamment au travers des activités aquatiques, en augmentant les conduites motrices spécifiques à celles-ci. - Apprendre à nager le crawl, - Développer ses capacités d'aisance dans l'eau : mettre la tête dans l'eau, aller sous l'eau sans appréhension, - Apprendre à plonger, apprendre à faire une coulée, apprendre à tourner, - Prendre confiance en soi, s'épanouir.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 h
Responsable	Françoise MEGE
Contact pour information	francoise.mege@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Françoise MEGE Professeure EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} ou 2 ^{ème} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026 OU 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Mercredi de 20h à 22h (Françoise MEGE)
Lieu d'enseignement	Stade Nautique Pierre de Coubertin
Capacité d'accueil	15 sur le mercredi 20h 22h
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 sur le semestre Évaluation initiale : Evaluation continue uniquement pratique. Prise en compte de l'investissement personnel, des acquis et des progrès individuels. Réaliser une épreuve de durée et de sauvetage. 2^{nde} chance : Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif : Cette UE ne s'adresse pas aux nageurs qui savent déjà nager plusieurs nages Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

PREPARATION AUX EPREUVES CONCOURS DE POLICE ET DE GENDARMERIE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Développer des capacités à performer aux épreuves physiques des différents concours ; Apprendre à se connaître pour adapter ses ressources aux exigences des épreuves ; Apprendre des méthodes pour s'entraîner en autonomie ; Apprendre à gérer son stress ; Inscrire une pratique physique raisonnée dans son mode de vie.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD
Responsable	François PARROT
Contact pour information	francois.parrot@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	François PARROT Professeur EPS Agrégé
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h00 à 15h00 (1/2 halle)
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd / Stade Universitaire « Grande Halle »
Capacité d'accueil	20 par semestre
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue 2nde chance : Épreuve théorique écrite (Durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

RUGBY DEBUTANT/TE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs : Marquer dans la cible (indéfendable) adverse avec les mains ou les pieds et protéger la sienne en s'en éloignant. Ces 2 principes sont appliqués par des courses et des luttes en conservant ou en étant à la poursuite du ballon sur un terrain interpénétré, délimité et réglementé. Contenu de la formation : Les étudiants sont confrontés à des situations de jeu à effectif total ou réduit : le match. Le niveau de jeu est défini par l'enseignant. Il propose alors des situations collectives de jeu pour faire émerger chez les étudiants les difficultés qu'ils rencontrent. Puis, il met en place des situations de jeu à effectif réduit pour résoudre ces problèmes. Dans des situations décontextualisées les étudiants répètent alors les solutions pour ensuite les appliquer dans des exercices de ligne et ou dans une confrontation collective. Cela permet d'évaluer les progrès réalisés (Possibilité de participer aux compétitions pour débutants).
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 30 hTD (Cours pratique + Cours arbitrage)
Responsable	Patrick LADOUCE
Contact pour information	patrick.ladouce@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Patrick LADOUCE Professeur EPS + Arbitres
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre : 1 ^{er} ou 2 ^{ème} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026 OU 2 ^{ème} semestre 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Filles : mardi de 18h00 à 20h45 aux Cézeaux pelouse n°1 Garçons : lundi de 18h15 à 20h45 aux Cézeaux pelouse n°2
Lieu d'enseignement	Terrain rugby / Pelouse / Stade des Cézeaux
Capacité d'accueil	20 (créneau partagé avec activités non qualifiantes) par UE
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de minimum car effectif commun avec les activités non qualifiantes du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue Contrôle continu : Les étudiants sont évalués selon les critères suivants : L'échauffement (2pts), le jeu collectif en attaque et en défense (6pts), le jeu individuel en attaque et en défense (7pts). Les compétences culturelles et règlementaires. Les étudiants suivent des cours d'arbitrage en salle et seront évalués. Cette compétence est notée sur 5 points. 2^{nde} chance : Épreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif : étudiants n'ayant jamais pratiqué l'activité, ou n'ayant jamais dépassé le niveau honneur régional en club. En cas de non-respect de cette clause vous devrez changer d'UE libre. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

RUGBY ELITE – ANNUELLE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs : Marquer dans la cible (indéfendable) adverse avec les mains ou les pieds et protéger la sienne en s'en éloignant. Ces 2 principes sont appliqués par des courses et des luttes en conservant ou en étant à la poursuite du ballon sur un terrain interpénétré, délimité et réglementé. Contenu de la formation : Les étudiants participent aux compétitions FFSU élites et apprennent les aspects techniques tactiques physiques et mentaux de ce niveau de performance. Ils participent à l'élaboration et l'application d'un projet de jeu pour gagner. Ils participent à des entraînements pour progresser dans tous ces domaines. Ils suivent une formation sur les règles du jeu pour mieux les maîtriser et s'y adapter.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 36 h TD (dont 6 à 8 compétitions + cours arbitrage)
Responsable	Patrick LADOUCE
Contact pour information	patrick.ladouce@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Patrick LADOUCE Professeur EPS + Arbitres
Calendrier des enseignements	☒ Sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026 ET 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Filles : jeudi 12h15 à 13h30 + 6 à 8 jeudis compétitions + mardi 20h-20h45 (arbitrage) - Garçons : lundi 18h15 à 20h00 ou mardi 18h00 à 20h00 + 6 à 8 jeudis compétitions + lundi 20h-20h45 (arbitrage)
Lieu d'enseignement	Terrain rugby - Pelouse n°2- Stade des Cézeaux // Arbitrage salle de cours Stadium PELLEZ Cézeaux
Capacité d'accueil	10 (créneau partagé avec activités non qualifiantes)
Effectif min. ouverture de l'UE	Pas de minimum car effectif commun avec les activités non qualifiantes du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 sur l'année Évaluation initiale : Evaluation continue Les étudiants sont évalués sur trois critères : - La progression individuelle a lieu lors des cours les mardis et jeudis pour les filles et les lundis ou mardis pour les garçons mais aussi lors des compétitions. Cette partie est notée sur 10 points. - Le niveau de compétition atteint en club et lors des matchs F.F.S.U.... Cette partie est notée sur 5 points. - Les compétences culturelles et réglementaires. Les étudiants suivent des cours d'arbitrage en salle ou sur le terrain. Compétence notée sur 5 points 2^{nde} chance : Épreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif : - Joueurs de niveau Elite / Espoirs Elite / Fédérale 1,2,3 ou Nationale 1,2 / Pro D2 / Top 14 - Joueuses de clubs : de niveau Elite 1 et 2 / Fédérale 1 et 2 Obligation de participer aux compétitions universitaires Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

RUGBY MASCULIN COMPETITION – NIVEAU INTERMÉDIAIRE – ANNUELLE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs : Parmi les étudiants UCA, construire l'équipe de l'Université Clermont Auvergne pour participer aux championnats nationaux CFU garçons à 10 puis à 7. Contenu de la formation : Les étudiants participent aux compétitions FFSU élites et apprennent les aspects techniques tactiques physiques et mentaux de ce niveau de performance. Ils participent à l'élaboration et l'application d'un projet de jeu pour gagner. Ils participent à des entraînements pour progresser dans tous ces domaines. Ils suivent une formation sur les règles du jeu pour mieux les maîtriser et s'y adapter.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 36 hTD (dont 6 à 8 compétitions obligatoires+ cours arbitrage)
Responsable	Patrick LADOUCE
Contact pour information	patrick.ladouce@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Patrick LADOUCE Professeur EPS + Arbitres
Calendrier des enseignements	☒ Sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026 ET 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	1 ^{er} semestre : lundi 18h15-20h00-20h45 (entraînement suivi cours arbitrage) + 3 à 4 compétitions les jeudis 2 ^{ème} semestre : lundi 18h15-20h00 (entraînement) + 3 à 4 compétitions
Lieu d'enseignement	Terrain rugby - Pelouse n°2- Stade des Cézeaux // Arbitrage salle de cours Stadium PELLEZ Cézeaux
Capacité d'accueil	20 (créneau partagé avec activités non qualifiantes)
Effectif min. ouverture de l'UE	Pas de minimum car effectif commun avec les activités non qualifiantes du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 sur l'année Évaluation initiale : Evaluation continue Les étudiants sont évalués sur trois critères : - La progression individuelle a lieu lors des cours le lundi pour les garçons mais aussi lors des compétitions (6 à 8 compétitions). Cette partie est notée sur 10 points. - Le niveau de compétition atteint en club et lors des matchs F.F.S.U. Cette partie est notée sur 5 points. - Les compétences culturelles et réglementaires. Les étudiants suivent des cours d'arbitrage en salle ou sur le terrain. Compétence notée sur 5 points 2^{nde} chance : Épreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif : - Joueurs de niveau Fédérale1- 2 - 3 // Réserve // Espoirs // Nationale 1-2 Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

RUNNING : NIVEAU DEBUTANT ET INTERMEDIAIRE

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Running : ½ Fond, fond, choisir un mode d'entrée dans l'activité et chercher, avec l'enseignant, les moyens pour progresser. Augmenter les ressources permettant une plus grande efficacité. Aller vers plus d'autonomie. Si vous êtes débutants et avez vécu une simple pratique scolaire, chaque séance facilitera la construction de repères propres à chacun pour accéder progressivement à une meilleure connaissance de ses allures spécifiques. Construction d'outils pour mieux gérer sa vie physique actuelle et future. Faciliter l'intégration pour une meilleure vie sociale. Si vous êtes plus « confirmés » et avez vécu une expérience dans l'activité en club, vous apprendrez comment vous préparer pour un objectif en construisant votre propre plan d'entraînement. Construction d'outils pour mieux gérer sa vie physique actuelle et future. Faciliter l'intégration pour une meilleure vie sociale.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 6h TD
Responsable	Vincent PHILIPPON
Contact pour information	vincent.philippon@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Vincent PHILIPPON Professeur d'EPS – Entraîneur 2 ^e degré de course Hors Stade
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi de 13h30 à 15h30
Lieu d'enseignement	Piste extérieure de 400 m Complexe sportif des Cézeaux
Capacité d'accueil	25 par créneau et par semestre
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15 par créneau et par semestre
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : contrôle continu et constitution d'un dossier (carnet d'entraînement relatant des 12 séances effectuées) Contrôle continu et surtout pratique. Il sera demandé à l'étudiant de tenir à jour son carnet d'entraînement. Ce document à transmettre à l'enseignant en fin de semestre fera partie de l'évaluation. Prise en compte de l'investissement personnel et des progrès. Evaluation des acquis au cours des séances par des tests et observation des diverses situations. 2^{nde} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

SOPHROLOGIE – DEBUTANT.E.S

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs : C'est un principe éducationnel pour apprendre à maîtriser l'équilibre entre son corps et son esprit par l'étude de sa conscience. Contenu de la formation : L'étudiant aura la possibilité de développer des compétences lui permettant d'activer, par le positif, des éléments physiques et émotionnels propre à l'état de santé grâce à l'induction au calme, la respiration, l'imagerie, la gestion du stress, et la prise de conscience physique et émotionnelle.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 10 Htd = travail personnel + constitution d'un dossier
Responsable	Patrick LADOUCE
Contact pour information	patrick.ladouce@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Patrick LADOUCE Professeur EPS Préparateur Mental
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre : 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi : 14h-16h : SUAPS Salle de Danse
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd (Salle de Danse)
Capacité d'accueil	Maximum 12 (créneau partagé avec activités non qualifiantes)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5 (créneau partagé avec activités non qualifiantes)
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue et constitution d'un dossier. Constitution d'un dossier qui respecte une analyse de ses besoins, une explication théorique de la sophrologie, une présentation des outils recherchés, une mise en perspective de cette U.E. libre avec son cursus universitaire et son projet professionnel (10 pages maximum) : 10 points - Animation d'une séance qui présente un outil construit par l'étudiant pour répondre à ses besoins : 10 points 2^{de} chance : Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.

SPORT DE HAUT ET BON NIVEAU - ANNUELLE

Thématique : Sport

hybride

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Permettre aux étudiants listés sportifs de haut ou bon niveau : - De valoriser leur pratique ; - D'approfondir leur connaissance et leurs recherches sur tous les facteurs de la performance dans leur spécialité sportive (matériel, règlementaire, pédagogique).
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☒ cours en ligne ☒ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	15hTD de présence minimum en plus d'une pratique personnelle d'entraînement et compétition en accord avec le statut SHBN et validé par l'enseignant responsable.
Responsable	Enseignant du SUAPS en charge de l'activité sportive choisie
Contact pour information	Patrick.ladouce@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Enseignants du SUAPS
Calendrier des enseignements	☒ Sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Merci de vous rapprocher de l'enseignant pour l'organisation des horaires et la durée de l'enseignement Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026 ET 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	Il sera fonction de l'activité sportive
Lieu d'enseignement	Il sera fonction de l'activité sportive
Capacité d'accueil	Voir avec l'enseignant responsable
Effectif minimum ouv. UE	Pas de minimum
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant. Évaluation initiale : Evaluation continue et/ou constitution d'un dossier - Sur 10 points pour pratique sportive, entraînements, compétitions, investissement, progrès et résultats. - Sur 10 points acquisition d'éléments de compréhension, de réflexion et de théorisation sur la pratique, organisée autour de connaissances théoriques règlementaires et sécuritaires (encadrement, arbitrage, aide à l'organisation de l'activité). 2^{nde} chance : Épreuve théorique écrite (Durée :1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Impératif, avoir le Statut SHBN Cette UE présentant un caractère très individualisé, il est impératif de prendre contact avec le bureau du SUAPS avant toute inscription : francoise.lepage@uca.fr Impératif, avoir le Statut SHBN. Si vous êtes éligible à une inscription en UE SHBN en 2026 - 2027, merci de faire une demande au : shbn.suaps@uca.fr



SPORT DE HAUT ET BON NIVEAU SPECIALITE ARBITRAGE (HANDBALL OU BASKET)

Thématique : Sport

Service dispensant l'UE : PERF Arbitrage

Partenaire du service qui propose l'UE : UFR STAPS

hybride

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs pédagogiques : • Développer des connaissances scientifiques sur l'arbitrage • Renforcer des connaissances techniques sur le sport arbitré • Construire une réflexivité sur sa pratique de l'arbitrage • Maîtriser différentes utilisations de la vidéo au service de la performance • S'engager dans une préparation physique régulière Contenus : • Pratique sportive de la spécialité arbitrée • Analyse de pratique avec l'outil vidéo • Préparation Physique • L'arbitrage sportif : du sens commun à la compréhension de l'activité de l'arbitre
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride (40h heures en présence)
Volume horaire	24h TD
Responsable	Géraldine RIX-LIEVRE Geraldine.rix@uca.fr
Contact pour information	Téléphone : 04.73.40.78.55 Adresse mail : perf-arbitrage@uca.fr Site internet : https://perfarbitrage.uca.fr
Intervenants	Simon BOYER , Géraldine RIX-LIEVRE, intervenant préparation physique Intervenants du SUAPS dans la discipline demandée
Calendrier des enseignements	☐ 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☒ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : Après la commission de sélection SHBN (début Octobre)
Créneau horaire pour les cours en présence	- Préparation Physique : Jeudi 18h15 à 19h15 - Pratique du sport arbitré : horaires fixés en début d'année par le SUAPS - Analyse de pratique avec l'outil vidéo : 12h (3h respectivement en septembre, en novembre, en janvier/février et mars/avril lors des séminaires de l'option Arbitrage Sportif ; date et horaire définis en début d'année universitaire)
Lieu d'enseignement	- Préparation Physique pratique : l'UFR STAPS ou terrain aux Cézeaux - Pratique du sport arbitré : SUAPS (selon les salles attribuées) - Analyse de pratique avec l'outil vidéo : campus des cézeaux
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité : présence obligatoire à tous les temps de la formation</u> <u>Évaluation initiale :</u> Examen Pratique : Pratique de la spécialité arbitré Oral de 10 minutes Dossier « Analyse de sa pratique arbitrale » adossée à une vidéo de la pratique arbitrale de l'étudiant.e. Avoir honoré minimum 5 désignations en tant qu'arbitre central.e dans les compétitions fédérales ou universitaires <u>2nde chance :</u> Examen Pratique : Pratique de la spécialité arbitré Oral de 10 minutes Dossier « Analyse de sa pratique arbitrale »
Complément d'information, contraintes spécifiques	• L'étudiant.e doit arbitrer au niveau national • Réservé uniquement aux arbitres toutes disciplines condondues • Accès sur étude du dossier sportif. https://www.uca.fr/campus/statuts-specifiques-detudiant/sportif-de-haut-et-bon-niveau



TENNIS – DEBUTANT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs transversaux : Accéder au patrimoine culturel de l'activité. Contribuer à l'épanouissement de la personnalité, au développement de l'estime de soi. Comprendre et analyser les effets bénéfiques d'une activité physique régulière (équilibre et hygiène de vie). Construire des attitudes et comportements pour agir en responsabilité, en relation avec les autres (arbitrage, coaching). Développer et mobiliser ses ressources pour être capable de se situer dans les apprentissages, connaître les indicateurs de la réussite.
	Objectifs spécifiques pour découvrir et débiter le tennis en simple : Développer les conduites motrices spécifiques à l'activité tennis. Acquérir les fondamentaux techniques et tactiques pour assurer la continuité, la rupture. Gérer un rapport de force et s'approprier les principes d'efficacité pour gagner. Connaître et respecter le règlement de l'activité.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD
Responsable	Magali VERRIEN
Contact pour information	magali.verrien@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Magali VERRIEN Professeure d'EPS agrégée
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi de 14H à 16H
Lieu d'enseignement	CRTMA, 29 rue roche Genès - 63170 Aubière
Capacité d'accueil	12
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	6
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue
	2^{nde} chance : Épreuve théorique écrite (Durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Être débutant complet en tennis (aucun vécu en club, ni de pratique en loisir). L'enseignant se réserve le droit de refuser l'étudiant en cas de non-respect des conditions. Matériel fourni par le SUAPS (raquettes, balles...) prévoir tenue et chaussures adaptées. Terrains de tennis couverts non chauffés. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau